



2013
**Employeurs
de choix**
au Canada

Par Aun Hewitt

**SYSTÈME LÉGER SUR RAIL (SLR) DE
L'OUEST – SERVICE AÉROTRAIN ET MÉTRO
DE SURFACE**

AÉROTRAIN

AÉROPORT DE MONTRÉAL

**CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE
SOMMAIRE**

Préparé par :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Pascal Dubé".

Pascal Dubé, B.Sc. Biologiste, Associé écologique LEED MD
Chargé de projet, Environnement
ABQ : 2696

Vérfié par :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Robert Hamelin".

Robert Hamelin, B.Sc., Biologiste
Directeur environnement

PROJET N° M01864E – V. Finale révisée
15 mars 2013

TABLE DES MATIÈRES

	Page
CONTRAINTES ET LIMITES DE L'ÉTUDE	1
1. PRÉSENTATION DU PROJET.....	2
2. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE.....	2
3. TRACÉ ET TERRITOIRE À L'ÉTUDE.....	2
4. MÉTHODES DE L'ÉTUDE.....	3
4.1 IDENTIFICATION DES POLYGONES INVENTORIES.....	3
4.2 ÉTUDE CARTOGRAPHIQUE, DEMANDE D'INFORMATIONS ET CADRE D'ÉVALUATION.....	3
4.3 INVENTAIRE SUR LE TERRAIN	4
4.3.1 Identification et délimitation des milieux hydriques	4
4.3.2 Inventaires de la végétation.....	5
4.3.2.1 Lots 3 632 717 et 3 632 719.....	5
4.3.2.2 Territoire de l'aéroport.....	6
4.3.3 Inventaires fauniques	6
5. DESCRIPTION DES COMPOSANTES NATURELLES ET ANALYSE DES RÉSULTATS	8
5.1 SOL ET RELIEF	8
5.1.1 Topographie	8
5.2 RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE DE SURFACE	8
5.2.1 Cours d'eau	8
5.2.1.1 Analyse des autorisations requises pour les travaux en cours d'eau	9
5.2.2 Fossés.....	10
5.2.3 Milieux humides	11
5.2.3.1 Analyse des besoins de compensation pour les milieux humides	12
5.3 VÉGÉTATION	13
5.3.1 Espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées	13
5.3.2 Espèces végétales envahissantes.....	15
5.3.2.1 Mesure de contrôle de la prolifération.....	16

5.4	FAUNE ET HABITATS FAUNIQUES.....	17
5.4.1	Portée de l'analyse faunique	17
5.4.2	Faune	17
5.4.3	Espèces fauniques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées	17
5.4.3.1	Couleuvre brune (Storeria dekayi).....	17
5.4.3.2	Hibou des marais (Asio flammeus).....	18
5.4.3.3	Habitats fauniques	18
6.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	18
6.1	PRÉSENCE DU COURS D'EAU DENIS	18
6.2	PRÉSENCE DE DEUX MILIEUX HUMIDES	19
6.3	PRÉSENCE DU NOYER CENDRÉ.....	19
6.4	PRÉSENCE DU HIBOU DES MARAIS.....	19
6.5	PRÉSENCE DE LA COULEUVRE BRUNE	20
6.6	PRÉSENCE D'ESPÈCES VÉGÉTALES ENVAHISSANTES	20
7.	BIBLIOGRAPHIE.....	21

LISTE DES ANNEXES

Annexe A	Fiches descriptives des polygones
Annexe B	Plans de Caractérisation écologique : milieux naturels, espaces verts et secteurs d'intérêt pour la faune
Annexe C	Informations du Centre de Données sur le Patrimoine Naturel du Québec
Annexe D	Fiche technique numéro 10 du MDDEFP

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Caractéristiques du cours d'eau Denis
Tableau 2	Critères de délimitation des milieux humides
Tableau 3	Critères biophysiques d'identification du milieu humide 1
Tableau 4	Critères biophysiques d'identification du milieu humide 2
Tableau 5	Espèces fauniques observées à l'intérieur de l'aire d'étude

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ADM	Aéroports de Montréal
CDPNQ	Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec
LNHE	Ligne naturelle des hautes eaux
LQE	<i>Loi sur la Qualité de l'Environnement</i>
MDDEFP	Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
MRN	Ministère des Ressources naturelles

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Pascal Dubé, B.Sc., Associé écologique LEED ^{MD}	Biologiste, directeur de projet
Robert Hamelin, B.Sc., biologiste, Associé	Directeur administratif
Claudia Diaz, M.Env.	Professionnelle junior Environnement
Véronique Dufort, ing. jr.	Ingénieure en géomatique
Benoît Gasiglia, géo, DESS	Spécialiste en géomatique
Catherine Rivard, T.E.A., B.A	Biologiste
Goulwen Dy, M. Sc	Biologiste
Michelle La Flèche	Adjointe administrative



RÉFÉRENCE À CITER

CIMA+, 2012. Caractérisation écologique sommaire. Système léger sur rails (SLR) de l'ouest – service aérotrain et métro de surface. Version finale. Rapport préparé pour Aéroports de Montréal, décembre 2012.

CONTRAINTES ET LIMITES DE L'ÉTUDE

CIMA+ a mené une recherche diligente et raisonnable pour assurer la réalisation de la présente évaluation, selon les règles de l'art applicables.

Les constatations présentées dans ce rapport sont strictement limitées à l'époque de l'évaluation. Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur les informations et documents disponibles, les observations lors de la visite du terrain, de même que sur les renseignements fournis par les intervenants rencontrés. L'interprétation fournie dans ce rapport se limite à ces données.

CIMA+ ne se tient pas responsable des conclusions erronées dues à la dissimulation volontaire ou à la non-disponibilité d'une information pertinente. Toute opinion concernant la conformité aux lois et règlements, qui serait exprimée dans le texte est technique; elle n'est pas et ne doit, en aucun temps, être considérée comme un avis juridique.

CIMA+ a préparé ce rapport uniquement pour l'utilisation par le client. Toute utilisation de ce rapport par un tiers, de même que toute décision basée sur ce rapport, est l'unique responsabilité du client. **CIMA+** ne saurait être tenue responsable d'éventuels dommages subis par un tiers, résultant d'une décision prise ou fondée sur ce rapport.

1. PRÉSENTATION DU PROJET

CIMA+ a été mandatée par Aéroports de Montréal (ADM) pour réaliser une étude de caractérisation écologique portant sur les terrains traversés par une future ligne de système léger sur rails, depuis le secteur du centre commercial Fairview à Pointe-Claire, en passant par l'aéroport Montréal-Trudeau jusqu'au centre-ville de Montréal.

2. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

La présente étude a été réalisée dans le but de documenter les composantes botaniques et fauniques rencontrées sur le trajet proposé et de valider les besoins en inventaires supplémentaires qui seront vraisemblablement nécessaires pour compléter, dans une phase ultérieure, l'étude d'impact du projet. Les activités qui ont été réalisées dans le cadre de cette caractérisation écologique sommaire sont les suivants :

- Identifier et délimiter des milieux humides potentiels;
- Identifier et caractériser les cours d'eau potentiels;
- Localiser et catégoriser les cours d'eau, fossés et milieux humides en fonction du système de classification du MDDEFP, à savoir s'ils sont assujettis à la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., chapitre Q-2);
- Repérer et identifier toute espèce floristique et faunique à statut précaire;
- Effectuer l'inventaire général de la végétation, de la faune et des habitats fauniques présents;
- Produire un descriptif général des conditions du milieu.

Les besoins en inventaires supplémentaires pour l'étude d'impact ont été validés pour les espèces particulières dont des occurrences ont été relevées dans le secteur à l'étude ou dont les habitats inventoriées s'avèreraient propices à leur présence. Suite à cette analyse, les principaux enjeux relatifs à la végétation et la faune qui sont en lien avec la réalisation du projet ont été identifiés le cas échéant.

3. TRACÉ ET TERRITOIRE À L'ÉTUDE

Le tracé prévu pour le passage du système léger sur rails et du métro de surface traverse le sud-ouest de l'île de Montréal. Une station d'accueil et le départ du trajet sont prévus près de l'intersection du Boulevard St-Jean et du

Boulevard Brunswick à Pointe-Claire, pour relier l'aéroport Montréal-Trudeau au centre-ville, près du métro Georges-Vanier, en longeant les autoroutes 40, 20 et 720. Des stations d'arrêt sont également prévues dans les environs de l'échangeur Turcot, à Dorval et à Lachine. La localisation du parcours, des variantes de tracé, des stations et de l'utilisation du sol est représentée sur les figures 1 à 3 de l'annexe B.

4. MÉTHODES DE L'ÉTUDE

Les informations colligées dans le présent rapport proviennent de la consultation de différents documents cartographiques qui proviennent du ministère des Ressources naturelles (MRN), du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), de la ville de Montréal et d'organismes non gouvernementaux et de relevés réalisés sur le terrain au cours de l'été et de l'automne 2012.

4.1 IDENTIFICATION DES POLYGONES INVENTORIES

Les secteurs urbanisés, dépourvus de caractéristiques naturelles n'ont pas été inventoriés. Afin de cibler les sites pertinents pour les inventaires, les terrains présentant de la végétation ont été identifiés par photo-interprétation. Des polygones d'échantillonnage présentant une végétation et une utilisation du sol relativement homogène ont été déterminés pour ces terrains.

En fonction des limites établies pour le tracé du Service Aérotrain, les polygones n'excèdent pas une largeur de 10 mètres, de part et d'autre de l'emprise prévue pour le système léger sur rail¹. Dans le cas des stations les polygones délimitent les superficies végétalisées homogènes qui sont présentes à l'intérieur des quadrilatères d'implantation identifiées.

4.2 ÉTUDE CARTOGRAPHIQUE, DEMANDE D'INFORMATIONS ET CADRE D'ÉVALUATION

Les sources d'information qui ont été consultées dans le cadre de la revue des informations existantes sont les suivantes :

- Google Earth ®. Photographies aériennes 2002, 2007, 2008 et 2009;

¹ Dans le présent rapport les termes «système léger sur rail (SLR)», «Service Aérotrain» et «Métro de surface» sont des synonymes et sont utilisés indistinctement aux seules fins d'éviter la monotonie du texte.

- Base de données sur le territoire du Québec (BDTQ) (hydrographie, routes, hypsométrie) du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) (2004) 031H05- 0202;
- Picard, S. 2010. Atlas des milieux humides classifiés – Cartographie détaillée des milieux humides du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal. Canards Illimités – Québec et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec, 78 p;
- Ressources Naturelle Canada. Atlas du Canada, Carte topographique 031H05 (en ligne) ;
- Ville de Montréal, 2011. Service des grands Parcs. Bases de données géoréférencées, format ArcGis relatives aux boisés, au cours d'eau, aux milieux humides, aux friches et aux limites des écoterritoires;
- Dessau-Soprin. 2007. Caractérisation des cours d'eau sur le territoire de l'aéroport international Pierre-Elliott Trudeau de Montréal et évaluation du potentiel pour l'avifaune. 32 pages et annexes

Une demande d'information auprès du bureau régional du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) a été complétée afin d'identifier les occurrences d'espèces floristiques désignées menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées sur le site à l'étude ou dans un rayon de cinq kilomètres. Les correspondances associées à cette demande d'information sont présentées à l'annexe C.

4.3 INVENTAIRE SUR LE TERRAIN

Les relevés sur le terrain ont été réalisés les 13, 14 et juin 2012 par Catherine Rivard, T.E.A. B.A. en environnement ainsi que les 4 et 5 octobre 2012 par Catherine Rivard et Goulwen Dy, M.Sc., tous les deux biologistes.

4.3.1 Identification et délimitation des milieux hydriques

La grille présentée à l'annexe 3 du *Guide d'analyse des projets d'intervention dans les écosystèmes aquatiques, humides et riverains assujettis à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement*² a été utilisée pour déterminer si les lits d'écoulement qui sont présents dans l'emprise du métro de surface et des

² MDDEP.2007. *Guide d'analyse des projets d'intervention dans les écosystèmes aquatiques, humides, riverains assujettis à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement*. 13 p.

stations nécessiteraient l'obtention d'un certificat d'autorisation (CA) en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* en cas de travaux.

Le cas échéant, la ligne naturelle des hautes eaux (LNHE) des cours d'eau et des milieux humides a été déterminée selon la méthode botanique simplifiée du document intitulé *Guide d'interprétation, Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*³ du ministère du Développement durable, de l'Environnement de la Faune et des Parcs (MDDEFP).

4.3.2 Inventaires de la végétation

Un inventaire général de la végétation a été effectué de façon continue à l'intérieur des polygones homogènes identifiés préalablement lors de la photo-interprétation. La présence et le pourcentage de recouvrement de l'ensemble des plantes présentes et observables au sein de ces polygones ont été évalués, et ce, pour les trois (3) strates de végétation (herbacée, arbustive et arborescente). Les polygones dépourvus de végétation n'ont pas fait l'objet d'inventaire tel que mentionné à la section 4.1.

Une attention particulière a été apportée à la recherche des espèces végétales menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées en vertu de la *Loi sur les espèces menacées et vulnérables du Québec*.

La présence d'espèces exotiques envahissantes a aussi été relevée sur le site. Les espèces considérées envahissantes sont tirées de la liste fournie par le service des Grands Parcs et verdissement de la Ville de Montréal (Ville de Montréal, 2012) ainsi de documents disponibles sur le site internet d'Environnement Canada.

4.3.2.1 Lots 3 632 717 et 3 632 719.

Les lots 3 632 717 et 3 632 719 correspondent au terrain ciblé pour l'aménagement de la gare de Pointe-Claire. Leur localisation est illustrée sur la figure 1 de l'annexe B. Ils forment un terrain vacant de 23,8 hectares, en grande partie boisé. La méthodologie employée pour ce terrain est conforme avec les méthodes décrites dans le Guide d'analyse des demandes de

³ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, *Guide d'interprétation, Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*, Direction des politiques de l'eau, 2007, 148 pages.

certificats d'autorisation pour des projets touchant des milieux humides publié par le MDDEFP en février 2012⁴.

Des inventaires botaniques approfondis ont été réalisés sur un total de 45 placettes échantillon à rayon variable selon les strates de végétation, réparties aléatoirement sur le site. Les rayons d'inventaires sont de 11,28 m pour la strate arborescente (1/ 400^e hectare), 5,6 m pour la strate arbustive et 2,8 m pour la strate herbacée. La localisation de ces parcelles est illustrée au plan FF-01. La présence et le pourcentage de recouvrement de l'ensemble des plantes présentes et observables au sein de ces placettes ont été évaluées et ce, pour les trois strates de végétation.

La description des peuplements forestiers s'est faite à partir des informations techniques prises sur le terrain à chacune des parcelles d'inventaire botanique. À chaque parcelle, les données suivantes ont été récoltées :

- La densité du peuplement;
- La hauteur du peuplement;
- L'âge moyen du peuplement;
- Le diamètre de chacun des arbres au sein des parcelles;
- Les espèces herbacées, arbustives et arborescentes présentes;
- La surface terrière évaluée à l'aide d'un prisme de facteur 2.

Des groupements de végétation homogènes ont ensuite été déterminés d'après l'analyse des espèces observées aux placettes d'inventaire, et des numéros de polygones ont été attribués à ces groupements.

4.3.2.2 *Territoire de l'aéroport*

Une étude de caractérisation des cours d'eau sur le territoire de l'aéroport Montréal Trudeau, réalisée par Dessau-Soprin en 2007, a été consultée comme source de renseignements pour les terrains de l'aéroport.

4.3.3 **Inventaires fauniques**

Sur l'ensemble du terrain, une observation visuelle et auditive a été faite afin de relever la présence ou les indices de présence de mammifères, d'oiseaux, d'amphibiens et de reptiles susceptibles de fréquenter le terrain à l'étude. Afin de couvrir l'ensemble des habitats retrouvés sur le site à l'étude, une recherche active des espèces d'amphibiens et de reptiles a été effectuée au sein de chacune des parcelles d'inventaire. Des recherches ont aussi été menées de

⁴ MDDEP. 2012. Guide d'analyse des demandes de certificats d'autorisation pour des projets touchant des milieux humides, Direction du patrimoine écologique et des parcs et Direction des politiques de l'eau. 38 pages + annexes.

Caractérisation écologique sommaire
Systeme léger sur rails (SLR) - service Aérotrain et métro de surface
Aéroport de Montréal

façon sporadique lors des déplacements entre les parcelles. Pour ce faire, les roches et les troncs d'arbres ont été soulevés. Les amphibiens, adultes et juvéniles, ont été identifiés à la vue et au chant le cas échéant.

Une demande d'information auprès du bureau régional du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) a été complétée afin d'identifier les occurrences d'espèces fauniques désignées menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées sur le site à l'étude ou dans un rayon de cinq (5) kilomètres. Les correspondances associées à cette demande d'information sont présentées à l'annexe C.

5. DESCRIPTION DES COMPOSANTES NATURELLES ET ANALYSE DES RÉSULTATS

5.1 SOL ET RELIEF

5.1.1 Topographie

Du point de vue topographique, le parcours à l'étude est représenté sur la carte topographique 031H05 de Ressources naturelles Canada. Celle-ci montre que le secteur à l'étude possède une topographie relativement plane. L'eau de surface s'écoule vers le Fleuve St-Laurent via les réseaux de drainage existants.

Au niveau de la microtopographie, toutes les sections d'inventaires présentent un relief généralement plat, à l'exception des pentes créées par les remblais d'autoroute.

5.2 RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE DE SURFACE

5.2.1 Cours d'eau

Un seul cours d'eau traverse le corridor prévu pour l'implantation du Service Aérotrain, soit un tronçon du cours d'eau Denis, au polygone 91. Sa localisation est illustrée sur la figure 1 de l'annexe B. Ce secteur n'ayant pas été visité par **CIMA+**, les informations sur ce cours d'eau proviennent de l'étude de Dessau-Soprin mentionnée à la section 4.3.2.2. Les informations disponibles figurent au tableau 1.

TABLEAU 1 : Caractéristiques du cours d'eau Denis

Caractéristiques biophysiques				
Largeur moyenne à la LNHE	2 m			
Profondeur maximale LNHE	0.5 mètre			
Pente des rives	<i>Rive gauche</i> N.D.	<i>Rive droite</i> N.D.		
Hauteur du talus	<i>Rive gauche</i> N.D.	<i>Rive droite</i> N.D.		
Largeur de la bande riveraine	N.D.			
Turbidité de l'eau	N.D.			
Vitesse du courant	Lente			
Nature du substrat	Silt argileux et débris organiques			
Végétation en rive	<i>Rive gauche</i> Herbacée (gazon)	<i>Rive droite</i> Herbacée (gazon)		
Nature des berges (%)	Érosion	N.D.	Érosion	N.D.
	Artificiel	100	Artificiel	100

^[1] Le côté de la rive est déterminé en faisant face vers l'aval du cours d'eau.

5.2.1.1 Analyse des autorisations requises pour les travaux en cours d'eau

Le tracé proposé pour le système léger sur rails longe le cours d'eau Denis sur 165 mètres. Des travaux de détournement ou de canalisation du cours d'eau pourraient s'avérer nécessaires. Les interventions dans le cours d'eau ou dans sa bande riveraine, à l'exception des travaux d'installation d'un ponceau nécessiteront l'obtention au préalable d'un certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Il est à noter que le MDDEFP ne se sent pas légitimé d'autoriser des travaux de détournement ou de canalisation des cours d'eau qui ne répondent pas directement aux justifications énoncées dans la note technique # 10 publiée par ce ministère en 1999, même si cette note technique n'a pas force de loi. Pour le ministère, un projet de détournement ou de redressement d'un cours d'eau représente une solution de dernier recours qui ne peut être envisagée que dans les cas suivants» :

1. Le projet permet de répondre à un besoin de première nécessité, où il n'y a pas de solution alternative. Les projets de première nécessité sont généralement considérés comme des projets institutionnels ou d'utilité publique ;
2. Le projet est nécessaire pour corriger un problème d'ordre hydraulique (refoulement, inondation, zone favorable à la formation d'embâcles, etc.) et permet d'assurer la sécurité des biens et des personnes;
3. Dans le cas d'un cours d'eau dégradé, le projet doit permettre de rétablir son caractère naturel.

Si le détournement du ruisseau Denis ne rencontre pas l'une des trois conditions énoncées dans la note technique # 10 du MDDEFP, cela pourrait entraîner des délais et des coûts significatifs pour justifier le projet et il n'y a pas de garantie que le projet de détournement ou de redressement sera accepté. Les professionnels responsables de la demande d'autorisation devront avoir un dossier complet et un argumentaire solide démontrant qu'il n'y a pas d'autres options de moindres impacts qui sont applicables. Les autres options étudiées devront être documentées et les raisons de leur rejet clairement énoncées. Le ruisseau concerné devra faire l'objet d'une étude détaillée pour bien documenter les impacts du projet de détournement ou de canalisation et identifier les mesures de compensation applicables.

Les expériences récentes de **CIMA+** avec des demandes de détournement, redressement et canalisation de cours d'eau déposées au MDDEFP laissent

croire que les autorisations nécessaires pour la canalisation des cours d'eau sont rarement acceptées dans les contextes similaires aux travaux proposés.

Les travaux visant la traverse du cours d'eau Denis par l'installation d'un ponceau ne nécessite pas la délivrance au préalable d'un certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. L'installation d'un ponceau sous remblai est exclue en vertu du Règlement relatif à l'application de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (Q-2, r.3, article 3,4). Toutefois, si l'installation d'un ponceau à l'intérieur d'un cours d'eau du domaine public nécessite un rétrécissement permanent de plus de 20 % de la largeur du cours d'eau ou un rétrécissement temporaire de plus de 50 % de sa largeur, l'obtention d'une autorisation pourrait être nécessaire en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* (L.R.Q. chapitre C-61.1) et de la *Loi sur les Pêches* (L.R.C. (1985), ch. F-14).

5.2.2 Fossés

Deux (2) fossés ont été identifiés lors des inventaires réalisés dans le cadre de l'étude. La localisation de ces fossés est illustrée sur la figure 2 de l'annexe B. Le premier fossé longe le polygone 83. Ce fossé correspond à une dépression en long creusée dans le sol et servant exclusivement au drainage des rues Rodolphe-Page et l'Avenue Cardinal. Ce fossé n'est pas assujéti à la *Politique de protection de rives, du littoral et des plaines inondables*. Conséquemment, les interventions dans ce fossé ne nécessitent pas l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation auprès du MDDEFP.

Un second fossé traverse les polygones 81 et 63. Ce fossé correspond à une dépression en long creusée dans le sol utilisée aux seules fins d'irrigation et de drainage. Ce fossé est décrit dans l'étude de Dessau-Soprin (2007) comme le fossé Smith. D'autres fossés ont été identifiés dans l'étude de Dessau-Soprin (2007) fournie par le client sur les terrains de l'aéroport qui n'ont pas été inventoriés par **CIMA+** à l'été et à l'automne 2012. Le tracé du système léger sur rails traverse perpendiculairement plusieurs de ces fossés. Leur localisation est illustrée à la figure 1 de l'annexe B. Selon l'étude de Dessau-Soprin, ces fossés ne sont pas assujéti à la *Politique de protection de rives, du littoral et des plaines inondables*. Conséquemment, les interventions dans ces fossés ne nécessitent pas l'obtention préalable de certificat d'autorisation auprès du MDDEFP.

5.2.3 Milieux humides

Deux (2) milieux humides ont été relevés lors de cette étude, correspondant aux polygones 106 et 111. Ces polygones sont illustrés sur la figure 1 en annexe B. Tous deux sont des marécages arborescents isolés. Les caractéristiques de ces milieux humides sont résumées dans les tableaux 2 à 4 ci-dessous.

TABLEAU 2 : Critères de délimitation des milieux humides

Milieu humide	Critères botaniques	Critères biophysiques
MH1	<ul style="list-style-type: none"> • Limite inférieure de la végétation terrestre • Limite supérieure du pilea nain 	<ul style="list-style-type: none"> • Limite supérieure des racines hors-sol • La limite supérieure de la litière noirâtre.
MH2	<ul style="list-style-type: none"> • Limite supérieure de l'érable argenté • Limite inférieure de la végétation terrestre 	<ul style="list-style-type: none"> • Limite supérieure des racines hors-sol • La limite supérieure de la litière noirâtre. • Limite supérieure des traces de mousse aquatique sur les troncs

TABLEAU 3 : Critères biophysiques d'identification du milieu humide 1

Appellation du milieu humide	Marécage arborescent Polygone 111	
<i>Superficie (hectares)</i>	0,46	
Critères physiques d'identification	o/n	Recouvrement (%)
<i>Présence d'eau libre en surface</i>	N	0
<i>Présence d'eau près de la surface du sol</i>	N	
<i>Présence de mousse aquatique sur les troncs</i>	O	20
<i>Présence de marques de stagnation sur l'écorce</i>	O	10
<i>Présence d'arbres ayant les racines hors du sol</i>	O	60
Critères pédologiques d'identification	o/n	
<i>Présence de dépression de litière noirâtre</i>	O	60
<i>Présence de mouchetures dans le sol</i>	N/D	N/D
<i>Profondeur de la nappe d'eau</i>	N/D	

TABLEAU 4 : Critères biophysiques d'identification du milieu humide 2

Appellation du milieu humide	Marécage arborescent Polygone 106	
<i>Superficie (hectares)</i>	1,36	
Critères physiques d'identification	o/n	Recouvrement (%)
<i>Présence d'eau libre en surface</i>	N	0
<i>Présence d'eau près de la surface du sol</i>	N	
<i>Présence de mousse aquatique sur les troncs</i>	O	40
<i>Présence de marques de stagnation sur l'écorce</i>	O	10
<i>Présence d'arbres ayant les racines hors du sol</i>	O	70
Critères pédologiques d'identification	o/n	
<i>Présence de dépression de litière noirâtre</i>	O	60
<i>Présence de mouchetures dans le sol</i>	N/D	N/D
<i>Profondeur de la nappe d'eau</i>	N/D	

5.2.3.1 *Analyse des besoins de compensation pour les milieux humides*

En vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'Environnement*, il est nécessaire d'obtenir un certificat d'autorisation du MDDEFP préalablement à la réalisation de toute intervention dans un milieu humide pouvant en perturber l'intégrité et en modifier la superficie.

Le milieu humide MH1 rencontre les critères suivants :

- Il possède une superficie inférieure à 0,5 hectare;
- Il est dépourvu de lien hydrologique avec un cours d'eau/lac;
- Il n'abrite aucune espèce désignée menacée ou vulnérable.

Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de compenser pour le remblai ou la destruction de ce milieu humide. La direction régionale du MDDEFP devrait délivrer le certificat d'autorisation préalable au remblai suite à la déposition d'une demande en bonne et due forme.

Les caractéristiques du milieu humide MH2 sont les mêmes, sauf sa superficie qui est **supérieure** à 0,5 hectares. Dans ce cas, il faut prévoir une mesure de compensation auprès du MDDEFP advenant le remblai ou la destruction de ce milieu humide ou d'une partie de celui-ci.

Le MDDEFP a développé une démarche d'analyse de demande d'autorisation pour les projets comportant des interventions dans des milieux hydriques. La direction régionale du MDDEFP analysera le dossier en fonction de la possibilité, par ordre de priorité, « d'éviter, de minimiser ou de compenser les

pertes de milieux humides». Cette analyse du MDDEFP se fait au cas par cas en fonction de la valeur écologique des milieux humides et du bien-fondé du projet.

S'il s'avère impossible d'éviter les travaux en zone humide, il faut prévoir une mesure de compensation advenant le remblai ou la destruction de ce milieu humide ou d'une partie de celui-ci. Cette compensation peut prendre la forme d'une portion de terrain non humide, idéalement adjacente à un cours d'eau ou à un milieu humide non remblayé que le promoteur s'engage à conserver par le biais d'une cession à la ville, à un organisme de conservation ou par la mise en place d'une servitude de conservation. Les ratios des superficies de compensation exigées par le MDDEFP varient généralement de 1 : 1 à 3 : 1 en fonction de la valeur écologique des milieux en cause et de leur statut.

5.3 VÉGÉTATION

La zone d'étude a été divisée en 111 polygones caractérisés par une utilisation du sol et une végétation homogènes. Ces polygones sont représentés sur les figures 1 à 3 en annexe B. De ces polygones, 43 possèdent des caractéristiques naturelles et sont susceptibles d'abriter une faune ou une flore indigène ainsi que des espèces envahissantes. Bon nombre des terrains observés sont gazonnés et entretenus. Plusieurs sont paysagés, signifiant qu'on y a planté des végétaux (incluant des arbres) à des fins ornementales. Au cours des inventaires, des friches herbacées et arbustives ainsi que des secteurs boisés ont aussi été observés.

Une bonne proportion des associations végétales observées sont en effet des friches. Les friches sont caractérisées par une dominance de plantes herbacées communes, généralement d'origine introduite, qui colonisent rapidement les espaces perturbés. Plusieurs espèces ont été observées à presque chaque section, comme la vigne de rivage (*Vitis riparia*), la parthénocisse à cinq folioles (*Parthénocissus quinquefolia*), les trèfles (*Trifolium* sp.), la marguerite (*Leucanthemum* sp.) et un assortiment de graminées.

La description de la végétation observée à l'intérieur de chacun des polygones inventoriés est disponible sur les fiches descriptives à l'annexe A.

5.3.1 Espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées

Selon le *Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec* (CDPNQ), aucune occurrence d'espèce floristique menacée, vulnérable ou susceptible

d'être ainsi désignée en vertu de la *Loi sur les espèces menacées et vulnérables* n'est présente dans le corridor identifié pour le système léger sur rails (voir correspondance à l'annexe C).

Toutefois, le CDPNQ a identifié la présence de 16 occurrences pour neuf (9) espèces menacées ou susceptibles d'être ainsi désignées dans un rayon de cinq (5) kilomètres de la portion ouest du tracé (entre l'aéroport et Pointe-Claire) et plus de 188 occurrences dans un rayon de cinq (5) kilomètres de la portion est du tracé (entre l'aéroport et le centre-ville de Montréal). Il convient de préciser que la plupart des occurrences mentionnées se trouvent dans des milieux riverains au fleuve Saint-Laurent (îles du Saint-Laurent, Kahnawake etc.) et que plusieurs sont historiques ou datent de plus de vingt ans, limitant ainsi les occurrences pertinentes pour cette étude. Les listes fournies par le CDPNQ se trouvent en annexe C.

Lors des inventaires réalisés les 4 et 5 octobre 2012 par l'équipe de **CIMA+**, une espèce à statut précaire a été identifiée, soit le Noyer cendré (*Juglans cinerea*). Le noyer cendré est susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable en vertu de la *Loi québécoise sur les espèces menacées et vulnérables* et il est désigné comme étant en voie de disparition en vertu de la *Loi fédérale sur les espèces en péril* (L.C. 2002, ch. 29).

5.3.1.1 Noyer cendré : susceptible d'être désigné, en voie de disparition

Le noyer cendré est un arbre de taille petite à moyenne qui mesure jusqu'à 30 mètres de hauteur. Sa cime est large, étalée et de forme irrégulière. Son tronc, dont le diamètre dépasse rarement 90 cm, est recouvert d'une écorce grise. Lisse chez le jeune arbre, l'écorce devient sillonnée de crevasses étroites et sombres avec l'âge. Il est endémique de l'Amérique du nord. Actuellement, le noyer cendré est en déclin considérable et il a même disparu dans certaines régions des États-Unis par la faute d'un champignon exotique, le chancre du noyer cendré, qui l'attaque mortellement.

Les inventaires ont permis d'identifier trois (3) arbres de plus de 10 cm de diamètre, de 30 à 50 ans. Ces arbres sont atteints du chancre. Plusieurs tiges de diamètre inférieur ont aussi été observées. Leur emplacement est illustré à la figure 1.

Dans l'éventualité où les travaux nécessiteraient la coupe d'un ou de plusieurs tiges, leur transplantation ou une compensation par plantation pourrait être demandée par le MDDEFP.

5.3.2 **Espèces végétales envahissantes**

La Ville de Montréal ainsi que le gouvernement fédéral ont identifié certaines espèces végétales jugées envahissantes. Ces espèces sont préoccupantes car elles se répandent rapidement dans une grande variété d'habitats où elles font concurrence aux plantes indigènes et réduisent la biodiversité des sites où elles prolifèrent. Les espèces suivantes ont été identifiées sur les terrains traversés par le tracé projeté du système léger sur rails:

L'érable de Norvège (*Acer platanoides*): cet érable ressemble à l'érable à sucre, mais il est originaire d'Europe. Il est fréquemment planté à des fins ornementales, mais dans certains secteurs de Montréal il menace de supplanter l'érable à sucre, étant plus prolifique et mieux tolérant à l'ombre et à la pollution. Les spécimens observés étaient plantés en bord de rue, aux polygones 44 et 83.

Le nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica*): cet arbuste épineux est originaire d'Europe. On le retrouve dans les parcs et les terrains vacants de Montréal et des alentours. Le nerprun a été observé à 11 sites différents avec un recouvrement de 5 à 40 %.

L'érable négondo (*Acer negondo*): cet érable est originaire de l'ouest de notre continent. Ses feuilles composées et son tronc ramifié et tordu diffèrent des autres érables. Il supporte différents types de sol et on le retrouve dans plusieurs habitats différents, s'emparant rapidement des ouvertures. Cette espèce a été observée dans neuf (9) polygones, avec un faible recouvrement (moins de 5 %).

Le roseau commun (*Phragmites communis*): le roseau se retrouve généralement dans les terrains humides, mais aussi dans les sols plus secs. Il forme de grandes colonies aux abords des routes, des champs et sur les terrains vacants. Sa haute taille (1,5 à 5 m. de hauteur) et sa longue inflorescence en houppe en font une espèce parfois recherchée à des fins ornementales. Le roseau a été observé dans huit (8) polygones, avec un recouvrement variant de 5 à 40 %.

L'anthriscus des bois (*Anthriscus sylvestris*): cette plante de la famille des ombellifères provient d'Europe. Elle peut atteindre 1,5 m. de haut, ses fleurs sont blanches et ses feuilles sont finement divisées, rappelant le persil. Elle inhibe la croissance des plantes herbacées dans les sous-bois. L'anthriscus n'a été observée qu'à deux (2) emplacements avec un recouvrement moyen.

La renouée du Japon (*Polygonum cuspidatum*) : la renouée du Japon fait partie des espèces exotiques envahissantes les plus nuisibles selon l'Union mondiale pour la nature. Toutefois, cette plante ornementale originaire d'Asie n'a été aperçue que dans un seul polygone.

La salicaire pourpre (*Lythrum salicaria*) : recherchée pour son inflorescence pourpre en épi, cette plante colonisatrice des milieux humides a été une des premières espèces envahissantes à faire les manchettes et elle a fait l'objet de plusieurs campagnes d'éradication, sans succès. Elle a été observée dans le polygone 63 avec un recouvrement estimé de 15 %.

Le phalaris roseau (*Phalaris arundinacea*) : cette graminée se répand le long des cours d'eau, fossés et dans les terrains humides. Elle peut atteindre 2 m. de haut et forme des colonies étendues, laissant peu de place aux autres espèces. Elle a été retrouvée dans le polygone 32 avec un recouvrement de 5 %.

5.3.2.1 Mesure de contrôle de la prolifération

Le MDDEFP demande la mise en application de mesures d'atténuation visant à freiner la propagation des espèces jugées envahissantes. À cet effet, les entrepreneurs responsables du chantier devront prévoir certaines mesures de gestion.

À l'endroit des zones d'excavation, l'entrepreneur doit excaver les colonies de phragmite ou d'autres plantes jugées envahissantes sur une épaisseur d'environ 1,0 mètre en vue de récupérer les parties aériennes et souterraines des plantes. Les sols et les plantes doivent, suite à leur excavation, être disposés dans un site d'enfouissement technique autorisé. Aucun entreposage temporaire avant leur transport hors site n'est permis.

À l'endroit des zones de travail, hors de l'emprise ferroviaire, si le fournisseur souhaite utiliser certaines zones colonisées par les colonies de phragmite ou d'autres plantes jugées envahissantes pour ses activités de chantier, il doit prévoir couper la partie aérienne des plantes préalablement à l'utilisation de ces zones. Les plantes doivent, suite à leur coupe, être disposées dans un site d'enfouissement technique autorisé. Encore une fois, aucun entreposage temporaire avant leur transport hors site n'est permis.

5.4 FAUNE ET HABITATS FAUNIQUES

5.4.1 Portée de l'analyse faunique

L'information présentée ci-après est fournie dans le but de mettre en évidence les éléments fauniques qui se démarqueraient par leur sensibilité ou par leur statut particulier.

5.4.2 Faune

Les espèces fauniques observées dans l'aire d'étude lors des inventaires sont présentées au tableau 5.

TABLEAU 5 : Espèces fauniques observées à l'intérieur de l'aire d'étude

Mammifère	Faune aviaire	Poisson	Amphibien et reptile
Écureuil gris Tamia rayé Marmotte commune	Moineau domestique Corneille d'Amérique Merle d'Amérique Bruant chanteur Bruants sp. Hibou des marais Grand héron	Aucun	Salamandre cendrée Crapaud d'Amérique Couleuvre rayée

5.4.3 Espèces fauniques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées

5.4.3.1 Couleuvre brune (*Storeria dekayi*)

Selon le CDPNQ, des observations de la couleuvre brune ont été faites en 1990 (3 adultes), 1998 (un adulte) et 1999 (un adulte et trois juvéniles). Les spécimens se trouvaient dans les secteurs en friches semi-boisées, sur le bord des sentiers et dans des débris ou des roches sur le sol. Les occurrences enregistrées correspondent plus précisément au terrain vacant situé sur les lots 3 632 717 et 3 632 719 (polygones 106 à 111).

D'autres secteurs inventoriés offrent des habitats jugés propices à la présence de la couleuvre brune. Ces secteurs correspondent aux polygones 30, 32 et 34, 87, 87a, 94 et 94a. La localisation de ces secteurs est illustrées sur les figures 1 à 3 de l'annexe B.

5.4.3.2 *Hibou des marais (Asio flammeus)*

Selon le rapport de Dessau-Soprin (2007), un individu a été observé dans un rayon de trois (3) km du polygone 91. Les habitats dans lesquels l'oiseau a été observé correspondent généralement à la description faite du polygone 91 dans le cadre de la présente étude. L'emplacement précis du nid peut changer d'une année à l'autre puisque les couples se reforment annuellement et qu'ils construisent ensemble un nouveau nid.

5.4.3.3 *Habitats fauniques*

L'utilisation des lots à l'étude est limitée aux espèces communes des zones urbaines. À l'exception de l'habitat du poisson du cours d'eau Denis, il n'y a pas dans le tracé à l'étude d'habitat faunique légalement identifié et cartographié en fonction du règlement sur les habitats fauniques c. C-61.1, r. 18 de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* (c. C-61.1, a. 128.1, 128.6 et 128.18).

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

À la lumière des analyses réalisées dans le cadre du présent mandat, les contraintes relatives aux milieux naturels sont peu nombreuses et ne constituent pas des enjeux significatifs pour la réalisation du projet ni au plan temporel (délai d'autorisation, sauf possiblement dans le cas du ruisseau Denis) ni au plan financier; les coûts d'obtention des permis et de mise en œuvre des mesures d'atténuation étant toutes largement inférieure à 200 000\$ à première vue.

6.1 PRÉSENCE DU COURS D'EAU DENIS

Le projet devrait prévoir la conservation de l'intégrité du cours d'eau inventorié dans le polygone 91. Si par contre le détournement ou le redressement du ruisseau Denis constitue un incontournable pour la réalisation du projet, un délai significatif de plusieurs mois (8-24 mois) pourraient être nécessaire pour compléter la démarche administrative relative à l'étude du dossier et à la prise de décision. Par ailleurs pour de tels projets de redressement et de détournement de cours d'eau, il n'y a aucune garanti que le MDDEFP émettrait un certificat d'autorisation.

6.2 PRÉSENCE DE DEUX MILIEUX HUMIDES

Il sera nécessaire de préparer un plan d'aménagement de la future gare Pointe-Claire en tenant compte, si possible, de la conservation d'une partie ou de l'ensemble du milieu humide MH2. Ce plan devra comprendre des mesures d'atténuation des impacts et de compensation pour les portions des milieux humides qui seraient détruites.

Le remblai d'une portion des milieux humides est préalablement assujéti à l'obtention d'une demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

6.3 PRÉSENCE DU NOYER CENDRÉ

Le MDDEFP pourrait exiger que soit déposée une demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et d'un permis scientifique et de gestion (permis SEG) pour la coupe du noyer cendré.

Aussi, si le projet est soumis aux autorités fédérales, un permis pourrait s'avérer nécessaire pour la coupe des noyers cendrés.

Dans le cadre de la délivrance de ces autorisations et des permis, les ministères impliqués peuvent demander que des mesures de compensation soient mises en place pour la coupe des noyers cendrés. Ces mesures de compensation sont variables et pourraient, par exemple, impliquer, la plantation de deux noyers cendrés pour la coupe d'un arbre de la même espèce.

6.4 PRÉSENCE DU HIBOU DES MARAIS

Le polygone 91 pourrait faire partie de l'habitat du hibou des marais, espèce susceptible d'être désignée menacée, aperçu à environ trois (3) kilomètres du trajet du système léger sur rails dans un habitat semblable. Un inventaire devrait être réalisé au printemps précédent les travaux, car le site de nidification peut changer d'une année à l'autre. Les inventaires devraient se faire par station d'écoute, très tôt le matin ou après le coucher du soleil en avril et mai.

Si les inventaires confirment la présence du hibou des marais dans la zone des travaux, le MDDEFP et le Service canadien de la Faune pourraient exiger que ces travaux s'effectuent en dehors de la période de nidification (avril à juin).

6.5 PRÉSENCE DE LA COULEUVRE BRUNE

Des inventaires approfondis pour la couleuvre brune seraient requis sur les lots 3 632 717 et 3 632 719 où sont situés les polygones 106 à 111 en particulier, car des spécimens ont été répertoriés à cet emplacement, et également dans les polygones 30, 32 et 34, 87, 97a, 94 et 94a, jugés favorables à sa présence. Ceux-ci devraient se dérouler tôt au printemps, dès la fonte des neiges, soit en avril et mai.

Si les inventaires confirment la présence de la couleuvre brune dans la zone des travaux, le MDDEFP pourrait exiger que les spécimens soient déplacés s'ils se trouvent dans une zone où seront réalisés des travaux pour le système léger sur rails. De plus, la perte de leur habitat devra être compensée, idéalement par la création d'un habitat équivalent, sur un terrain propice appartenant aux promoteurs du projet. Le coût du déplacement et de la compensation peut varier selon le nombre de spécimens capturé et la nature du projet de compensation.

Dans le cadre des inventaires, ADM devrait communiquer avec le ministère des Transports et d'autres propriétaires des terrains dans le secteur de l'échangeur Turcot, car des inventaires ont été faits dans ce secteur. Le déplacement de couleuvre et la compensation pour la perte d'habitats ont été réalisés et l'ADM pourrait obtenir une estimation des coûts à prévoir pour réaliser ces activités.

6.6 PRÉSENCE D'ESPÈCES VÉGÉTALES ENVAHISSANTES

Une clause devrait être prévue dans les devis d'appels d'offres afin que des mesures préventives soient prises pour limiter la propagation des espèces envahissantes inventoriées lors des travaux. Les mesures sont détaillées à la section 5.3.2.1.

7. BIBLIOGRAPHIE

Gauthier J. et Y. Aubry (sous la direction de). 1995. Les oiseaux nicheurs du Québec : Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional. Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux, Service canadien de la faune, Environnement Canada, région du Québec, Montréal, xviii + 1295 p.

Desroches et Rodrigue, 2004. Amphibiens et reptiles du Québec et des maritimes, éd. Michel Quintin, 288 p.

Dessau-Soprin. 2007. Caractérisation des cours d'eau sur le territoire de l'aéroport international Pierre-Elliott Trudeau de Montréal et évaluation du potentiel pour l'avifaune. 32 pages + annexes

Environnement Canada. 1999. Invasive plants of natural habitats in Canada. An Integrated Review of Wetland and Upland Species and Legislation Governing their Control . 112 pages. Disponible sur Internet

Picard, S. 2010. Atlas des milieux humides classifiés – Cartographie détaillée des milieux humides du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal. Canards Illimités – Québec et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec, 78 p.

MDDEP. 2007. Guide d'analyse des projets d'intervention dans les écosystèmes aquatiques, humides, riverains assujettis à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. 13 p.

MDDEP. 2007. Guide d'interprétation, Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, Direction des politiques de l'eau, 148 pages

MDDEP. 2012. Guide d'analyse des demandes de certificats d'autorisation pour des projets touchant des milieux humides, Direction du patrimoine écologique et des parcs et Direction des politiques de l'eau. 38 pages + annexes.

Ville de Montréal. 2012. Service des Grands Parcs et verdissage. Contrôle des plantes envahissantes. Site Internet consulté le 12 mai 2012. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7377,93757624&_dad=portal&_schema=PORTAL

Gouvernement du Québec. *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, version novembre 2012. Les publications du Québec (en ligne)

Gouvernement du Québec. *Loi sur la qualité de l'environnement*, version novembre 2012. Les publications du Québec (en ligne).

Bases de données numériques

Base de données sur le territoire du Québec (BDTQ) (hydrographie, routes, hypsométrie) du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) (2004) 031H05- 0202

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Octobre 2010. Extractions du système de données pour le territoire de Dorval et Pointe-Claire. MRN, MDDEP.

Ressources Naturelle Canada. Atlas du Canada, Carte topographique 031H05 (en ligne) ;

Ville de Montréal, 2011. Service des grands Parcs. Bases de données géoréférencées, format ArcGis relatives aux boisés, au cours d'eau, aux milieux humides, aux friches et aux limites des écoterritoires;

ANNEXE A

FICHES DESCRIPTIVES DES POLYGONES

Photographies représentatives des polygones prises par : Catherine Rivard, T.E.A. B.A. Env.,
 Goulwen Dy, M. Sc. Bio

Date : les 4 et 5 octobre 2012

<p>N° site : 111 (terrain vacant boul. Brunswick) Description : milieu humide, marécage arborescent</p>	<p>Principales espèces végétales</p>	<p>Recouvrement (%)</p>
	<p><i>Ulmus americana</i> 50 <i>Acer rubrum</i> 20 <i>Fagus grandifolia</i> 15 <i>Taxus canadensis</i> 5 <i>Pilea pumila</i> 20-50 <i>Onoclea sensibilis</i> 5 <i>Osmunda regalis</i> 5 <i>Osmunda cinnamomea</i> 5 <i>Betula populifolia</i> 5 <i>Cornus alternifolia</i> 20</p>	
	<p>Espèces à statut Flore : aucune Faune (habitat propice) : couleuvre brune Espèces envahissantes : aucune</p>	

N° site : 106 (terrain vacant boul. Brunswick) Description : milieu humide, marécage arborescent 	Principales espèces végétales	Recouvrement (%)
	<i>Acer saccharinum</i> <i>Acer saccharum</i> <i>Ulmus americana</i> <i>Cornus alternifolia</i> <i>Fraxinus pennsylvanica</i> <i>Populus deltoides</i> <i>Betula alleghaniensis</i> <i>Fagus grandifolia</i> <i>Ostrya virginica</i> <i>Tilia americana</i>	20-80 20-80 10 20-60 20-30 30 15 10 10 10
Espèces à statut Flore : aucune Faune (habitat propice) : couleuvre brune Espèces envahissantes : aucune		

N° site : 110 (terrain vacant boul. Brunswick) Description : Boisé de type érablière à feuillus tolérants 	Principales espèces végétales	Recouvrement (%)
	<i>Fagus grandifolia</i> <i>Acer saccharinum</i> <i>Populus grandidata</i> <i>Mitchella repens</i> <i>Acer rubrum</i> <i>Acer saccharum</i> <i>Cornus alternifolia</i> <i>Ulmus americana</i> <i>Fraxinus americana</i> <i>Tilia americana</i> <i>Athyrium filix-femina</i> <i>Rhamnus sp.</i>	50-70 20-60 10-40 5 5 5-40 5 30 10-20 5-15 50 5
Espèces à statut Flore : aucune Faune (habitat propice) : couleuvre brune Espèces envahissantes : nerprun (5 %)		

Fiches descriptives des polygones naturels
Service Aérotrain
ADM

N° site : 109 (terrain vacant boul. Brunswick) Description : Boisé de type feuillus intolérants 	Principales espèces végétales	Recouvrement (%)
	<i>Populus tremuloides</i> <i>Acer rubrum</i> <i>Betula alleghaniensis</i> <i>Populus grandidata</i> <i>Cornus alternifolia</i> <i>Athyrium filix-femina</i> <i>Fagus grandifolia</i> <i>Rhamnus sp.</i> <i>Tilia americana</i> <i>Rhus radicans</i> <i>Populus deltoides</i> <i>Fraxinus americana</i> <i>Betula populifolia</i>	25-30 20-40 15 10-60 20 10 20 20 15 30 20 15 10
Espèces à statut Flore : noyer cendré Faune (habitat propice) : couleuvre brune Espèces envahissantes : nerprun (20 %)		

N° site : 108 (terrain vacant boul. Brunswick) Description : friche arbustive 	Principales espèces végétales	Recouvrement (%)
	<i>Rhus typhina</i> <i>Ulmus rubra</i> <i>Populus deltoides</i> <i>Melilotus alba</i> <i>Solidago graminifolia</i> <i>Lathyrus sp.</i> <i>Aster cordifolius</i> <i>Vitis riparia</i> <i>Rhamnus sp.</i> <i>Rhus radicans</i> <i>Parthenocissus quinquefolia</i> <i>Fraxinus pennsylvanica</i> <i>Fragaria virginiana</i> <i>Solidago altissima</i> <i>Cornus alternifolia</i> <i>Ulmus americana</i>	10-70 5 40-80 10 10 15-50 20 10 2-25 15 5-10 5-20 10-15 15 20 5
Espèces à statut Flore : aucune Faune (habitat propice) : couleuvre brune Espèces envahissantes : Nerprun (2-25 %)		

<p>N° site : 107 (terrain vacant boul. Brunswick) Description : friche herbacée</p>	<p>Principales espèces végétales</p>	<p>Recouvrement (%)</p>
	<p><i>Arctium lappa</i> <i>Poaceae sp.</i> <i>Daucus carotta</i> <i>Medicago sativa</i> <i>Medicago lupulina</i> <i>Melilotus alba</i> <i>Aster novae-angleae</i> <i>Lathyrus sp.</i> <i>Ambrosia artemisiifolia</i> <i>Rhamnus sp.</i> <i>Aster cordifolius</i> <i>Fragaria virginiana</i> <i>Solidago canadense</i></p>	<p>5 30-40 20-50 20-40 30 5-40 5-10 60 5-10 10 5-60 30 10</p>
	<p><i>Tanacetum vulgare</i> <i>Panasticum sativum</i> <i>Solidago altissima</i> <i>Phragmites communis</i> <i>Agrostis sp.</i></p>	<p>20-40 5-10 60 5 20</p>
<p><u>Espèces à statut</u> Flore : aucune Faune (habitat propice) : couleuvre brune Espèces envahissantes : nerprun (10 %), roseau commun (5%)</p>		

<p>N° site : 103 (échangeur autoroute transcanadienne)</p> <p>Description : espace gazonné et entretenu dans une bretelle d'autoroute</p> 	Principales espèces végétales	Recouvrement (%)
	<i>Poaceae sp</i>	100
<p>Espèces à statut</p> <p>Flore : aucune</p> <p>Faune (habitat propice) : aucun</p> <p>Espèces envahissantes : aucune</p>		

<p>N° site : 101 (échangeur autoroute transcanadienne)</p> <p>Description : espace gazonné, entretenu avec arbres plantés dans une bretelle d'autoroute</p> 	Principales espèces végétales	Recouvrement (%)
	<i>Fraxinus americana</i> <i>Poaceae sp.</i>	20 100
<p>Espèces à statut</p> <p>Flore : aucune</p> <p>Faune (habitat propice) : aucun</p> <p>Espèces envahissantes : aucune</p>		

<p>N° site : 99 (boul. des Sources)</p> <p>Description : en chantier, aucune végétation</p> 	Principales espèces végétales	Recouvrement (%)
	<p>Espèces à statut</p> <p>Flore : aucune</p> <p>Faune (habitat propice) : aucun</p> <p>Espèces envahissantes : aucune</p>	

<p>N° site : 96a (Montée St-Rémi N)</p> <p>Description : friche arbustive le long de la rue</p> 	Principales espèces végétales	Recouvrement (%)
	<p><i>Ulmus americana</i></p> <p><i>Robinia pseudoacacia</i></p> <p><i>Solidago sp.</i></p> <p><i>Daucus carotta</i></p> <p><i>Vitis riparia</i></p> <p><i>Fraxinus pennsylvanica</i></p> <p><i>Fraxinus americana</i></p>	<p>5</p> <p>30</p> <p>10</p> <p>5</p> <p>10</p> <p>5</p> <p>5</p>
<p>Espèces à statut</p> <p>Flore : aucune</p> <p>Faune (habitat propice) : aucun</p> <p>Espèces envahissantes : renouée du Japon (1 %)</p>		

N° site : 96 (Montée St-Rémi N) Description : espace gazonné, entretenu et paysagé (petit parc) 	Principales espèces végétales	Recouvrement (%)
	<i>Rosa rugosa sp.</i> <i>Acer rubrum sp.</i> <i>Ulmus pumila</i> <i>Syringa vulgaris</i> <i>Malus sp.</i>	10 10 5 5 5
Espèces à statut Flore : aucune Faune (habitat propice) : aucun Espèces envahissantes : aucune		

N° site : 94a (golf Dorval) Description : friche arbustive sur le terrain de golf 	Principales espèces végétales	Recouvrement (%)
	<i>Populus deltoides</i> <i>Fraxinus pennsylvanica</i> <i>Acer negondo</i> <i>Rhamnus cathartica</i> <i>Vitis riparia</i> <i>Cornus stolonifera</i> <i>Phragmites communis</i>	15 10 5 40 5 1 5
Espèces à statut Flore : aucune Faune (habitat propice) : couleuvre brune Espèces envahissantes : nerprun (40%), roseau commun (5%), Érable négondo (5 %)		

N° site : 94 (golf Dorval) Description : espace gazonné, paysagé et entretenu 	Principales espèces végétales	Recouvrement (%)
	<i>Populus deltoides</i> <i>Fraxinus pennsylvanica</i> <i>Rhamnus cathartica</i> <i>Vitis riparia</i> <i>Anthriscus sylvestris</i>	15 10 10 5 5
Espèces à statut Flore : aucune Faune (habitat propice) : couleuvre brune Espèces envahissantes : nerprun (10%), anthriscue des bois (5 %)		

N° site : 91 (aéroport Pierre-Elliott Trudeau) Description : espace gazonné et cours d'eau, non visité	Principales espèces végétales	Recouvrement (%)
	<i>N.D</i>	
Espèces à statut Flore : aucune Faune (habitat propice) : hibou des marais Espèces envahissantes : N.D		

N° site : 89 (Av. Thorncrest) Description : espace gazonné et entretenu 	Principales espèces végétales	Recouvrement (%)
	<i>Poaceae sp.</i>	100
Espèces à statut Flore : aucune Faune (habitat propice) : aucun Espèces envahissantes : aucune		

N° site : 87a (Golf municipal de Dorval) Description : friche arbustive sur le terrain de golf 	Principales espèces végétales	Recouvrement (%)
	<i>Acer saccharinum</i> <i>Fraxinus pennsylvanica</i> <i>Tilia cordata</i> <i>Rhamnus cathartica</i> <i>Populus deltoides</i> <i>Vitis riparia</i> <i>Acer negondo</i>	40 15 15 25 5 5 2
Espèces à statut Flore : aucune Faune (habitat propice) : couleuvre brune Espèces envahissantes : nerprun (25 %), érable négondo (2 %)		

<p>N° site : 87 (Golf municipal de Dorval)</p>	<p>Principales espèces végétales</p>	<p>Recouvrement (%)</p>
<p>Description : espace gazonné, paysagé et entretenu</p>	<p><i>Acer saccharinum</i> <i>Fraxinus pennsylvanica</i> <i>Tilia cordata</i> <i>Populus deltoides</i> <i>Vitis riparia</i></p>	<p>40 15 15 5 5</p>
	<p>Espèces à statut Flore : aucune Faune (habitat propice) : couleuvre brune Espèces envahissantes : aucune</p>	

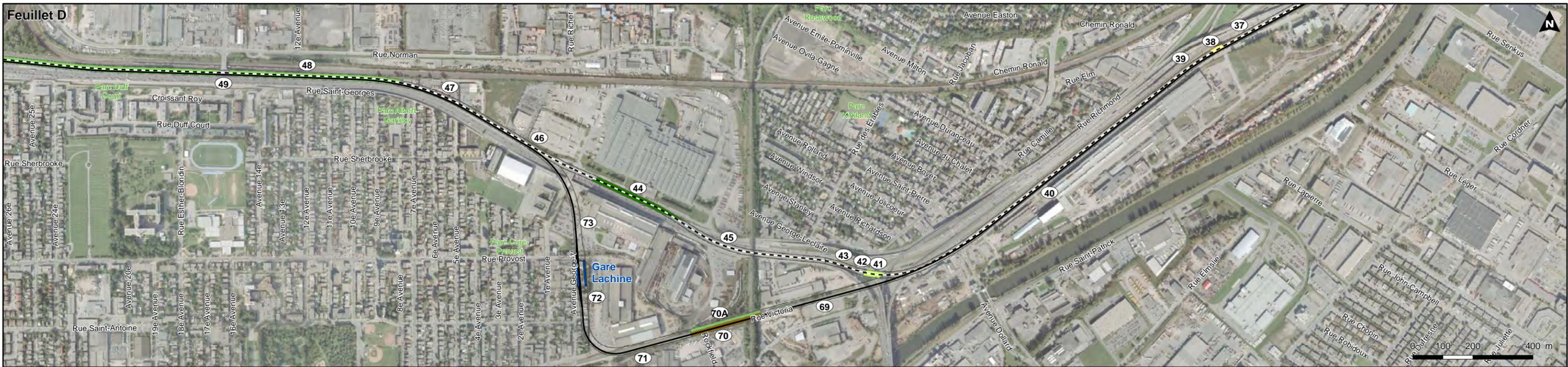
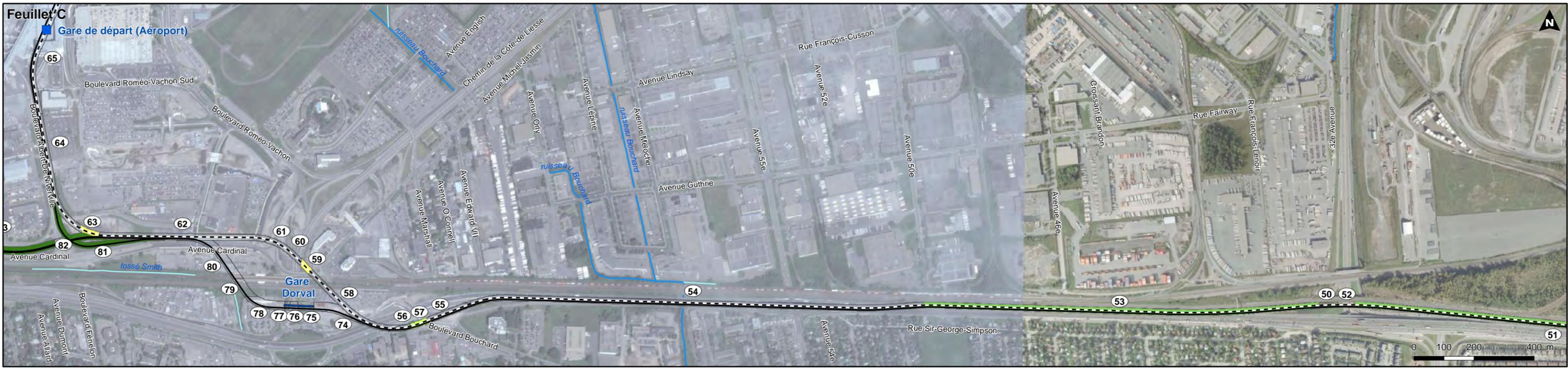
<p>N° site : 85 (rue Rodolphe-Page)</p>	<p>Principales espèces végétales</p>	<p>Recouvrement (%)</p>
<p>Description : espace gazonné et entretenu</p>	<p><i>Populus deltoides</i> <i>Gleditsia triacanthos</i></p>	<p>5 5</p>
	<p>Espèces à statut Flore : aucune Faune (habitat propice) : aucun Espèces envahissantes : aucune</p>	

N° site : 83 (rues Rhodolphe-Page et Cardinal) Description : espace gazonné, paysagé et entretenu et fossé 	Principales espèces végétales	Recouvrement (%)
	<i>Pinus nigra</i> <i>Gleditsia triacanthos</i> <i>Acer platanoides</i> <i>Ulmus pumila</i> <i>Fraxinus americana sp.</i> <i>Scirpus validus</i> <i>Typha angustifolia</i> <i>Phragmites communis</i>	20 10 5 5 5 25 60 10
Espèces à statut Flore : aucune Faune (habitat propice) : aucune Espèces envahissantes : Roseau commun (10 %), Érable de Norvège (5 %)		

N° site : 81 (rues Cardinal et Albert-de-Niverville) Description : espace gazonné, paysagé et entretenu et fossé 	Principales espèces végétales	Recouvrement (%)
	<i>talus</i> <i>Pinus nigra</i> <i>Scirpus validus</i> <i>Typha angustifolia</i> <i>Phragmites communis</i>	20 5 15 40
Espèces à statut Flore : aucune Faune (habitat propice) : aucune Espèces envahissantes : roseau commun (40%)		

ANNEXE B

**PLANS DE CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE : MILIEUX NATURELS, ESPACES VERTS
ET SECTEURS D'INTÉRÊT POUR LA FAUNE**



- Gare
- Tracé proposé
- Tracé préliminaire
- Ruisseau
- Fossé

- Milieus anthropiques**
- Espaces vacants, non naturels ou bétonnés
 - Routes et stationnements
 - Bâtiments
- Espaces verts ou naturels**
- Boisé
 - Aménagement paysager
 - Espace gazonné
 - Friche arbustive coupée périodiquement
 - Friche arbustive
 - Friche herbacée
 - Marécage arborescent
 - Milieu humide indifférencié

- Espèces à situation précaire**
- Espèces observées**
- Couleuvre brune (*Storeria dekayi*)
 - Noyer cendré (*Juglans cinerea*)
- Espèces pour lesquelles les habitats sont propices**
- Couleuvre brune (*Storeria dekayi*)
 - Hibou des marais (*Asio Flammeus*)



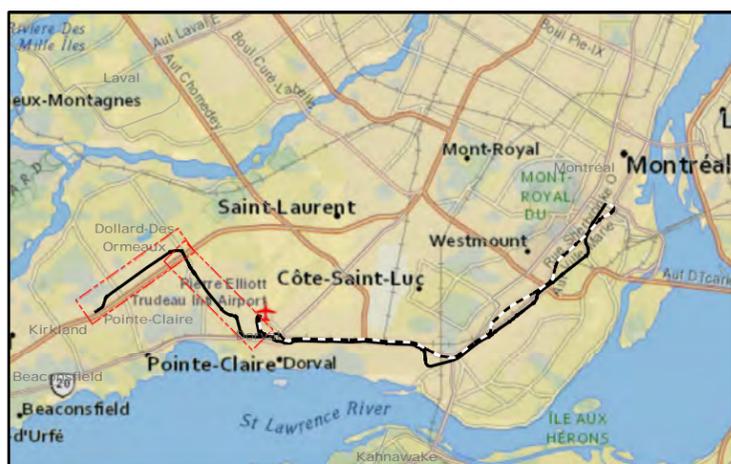
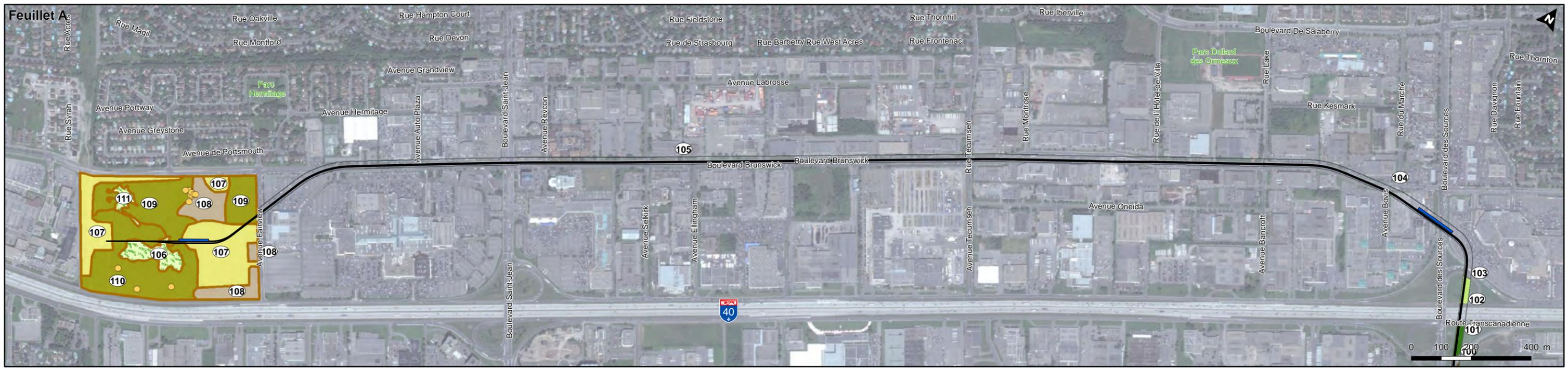
AMÉNAGEMENT D'UN AÉROTRAIN EN SITE PROPRE

Caractérisation écologique

Figure 2
Milieux naturels
Espaces verts et secteurs d'intérêts pour la faune

Projet : M01864E
Projection : MTM zone 8, NAD83
Échelle : 1:12 500
Source : BingMaps, 2010-2012,
Ville de Montréal, Services des Grands Parcs (2011).

Novembre 2012



<ul style="list-style-type: none"> ■ Gare Tracé proposé Tracé préliminaire Ruisseau Fossé 	<p>Milieux anthropiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Espaces vacants, non naturels ou bétonnés Routes et stationnements Bâtiments <p>Espaces verts ou naturels</p> <ul style="list-style-type: none"> Boisé Aménagement paysager Espace gazonné Friche arbustive coupée périodiquement Friche arbustive Friche herbacée Marécage arborescent Milieu humide indifférencié 	<p>Espèces à situation précaire</p> <p>Espèces observées</p> <ul style="list-style-type: none"> Couleuvre brune (<i>Storeria dekayi</i>) ● Noyer cendré (<i>Juglans cinerea</i>) <p>Espèces pour lesquelles les habitats sont propices</p> <ul style="list-style-type: none"> Couleuvre brune (<i>Storeria dekayi</i>) Hibou des marais (<i>Asio Flammeus</i>)
---	--	---



AMÉNAGEMENT D'UN AÉROTRAIN EN SITE PROPRE

Caractérisation écologique

Figure 1
Milieux naturels
Espaces verts et secteurs d'intérêts pour la faune

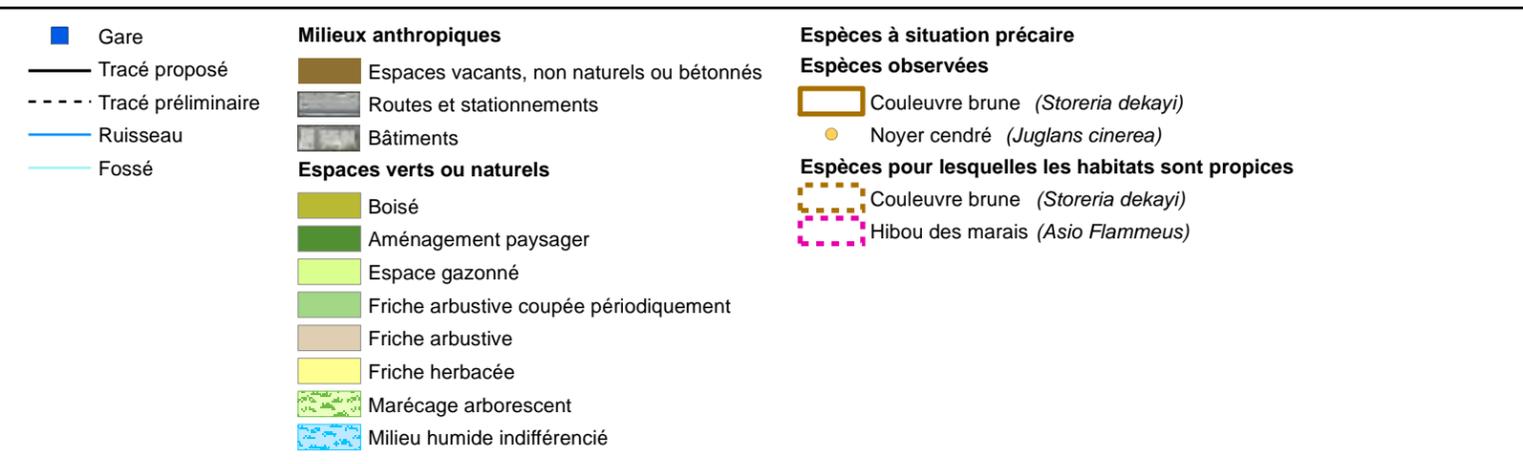
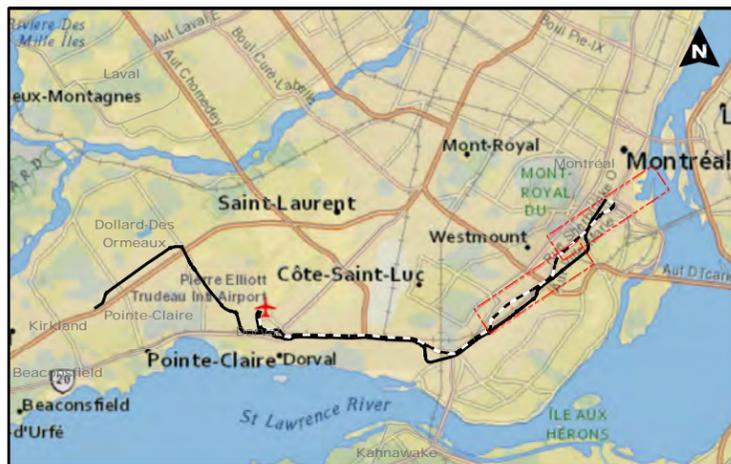
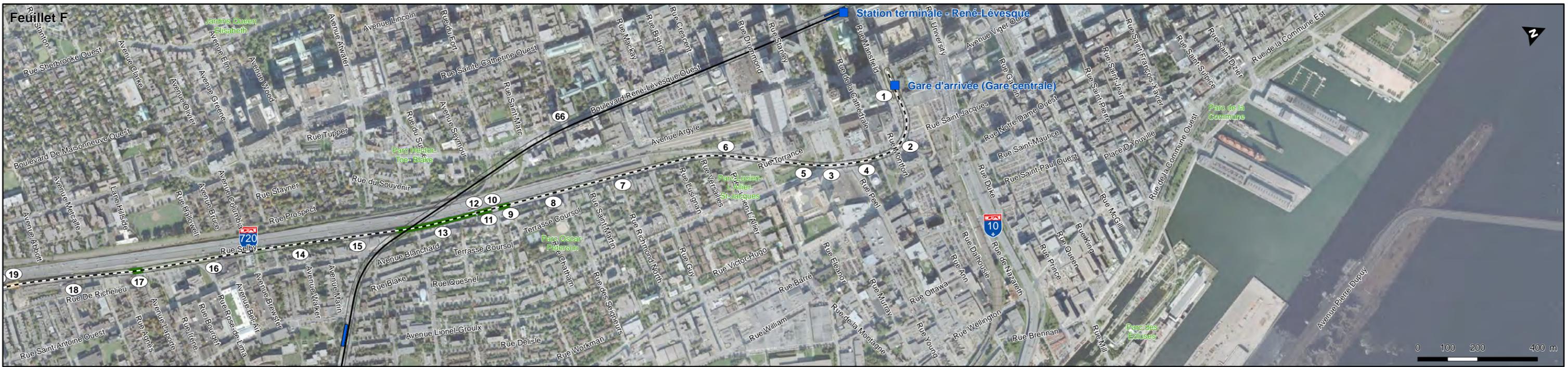
Projet : M01864E
Projection : MTM zone 8, NAD83
Échelle : 1:12 500
Source : BingMaps, 2010-2012,
Ville de Montréal, Services des Grands Parcs (2011).

Novembre 2012



Partenaire de génie

Référence géomatique : M01864E-010-00-BG





AMÉNAGEMENT D'UN AÉROTRAIN EN SITE PROPRE

Caractérisation écologique

Figure 3
Milieux naturels
Espaces verts et secteurs d'intérêts pour la faune

Projet : M01864E
Projection : MTM zone 8, NAD83
Échelle : 1:12 500
Source : BingMaps, 2010-2012,
Ville de Montréal, Services des Grands Parcs (2011).

Novembre 2012



Partenaire de génie

ANNEXE C

**INFORMATIONS DU CENTRE DE DONNÉES
SUR LE PATRIMOINE NATUREL DU QUÉBEC**

Le 27 septembre 2012

Madame Catherine Rivard
CIMA +
300, rue Longpré, bureau 200
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3B9

Objet: Réponse à votre demande d'information sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables : Projet de l'aérotrain (1 et 2), régions de Dorval à Pointe-Claire

Madame,

En réponse à votre demande d'information du 26 septembre dernier concernant les espèces floristiques menacées ou vulnérables dans le secteur mentionné en objet, veuillez prendre connaissance de ce qui suit :

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) est un outil servant à colliger, analyser et diffuser l'information sur les espèces menacées. Les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement et ce, depuis 1988. Une partie des données existantes n'est toujours pas incorporée au Centre si bien que l'information fournie peut s'avérer incomplète. Une revue des données à être incorporées au Centre et des recherches sur le terrain s'avèrent essentielles pour obtenir un portrait général des espèces menacées du territoire à l'étude. De plus, la banque de données ne fait pas de distinction entre les portions de territoires reconnues comme étant dépourvues de telles espèces et celles non inventoriées. **Pour ces raisons, l'avis du CDPNQ concernant la présence, l'absence ou l'état des espèces menacées d'un territoire particulier n'est jamais définitif et ne doit pas être considéré comme un substitut aux inventaires de terrain requis dans le cadre des évaluations environnementales.**

Vous trouverez ci-joints les fichiers qui indiquent les habitats pour les espèces retrouvées dans la région et l'information détaillée pour les occurrences situées dans la zone à l'étude.

Veuillez noter les renseignements suivants pour les champs "PRÉCISION" et "LATITUDE" "LONGITUDE":

PRÉCISION : La précision de cette occurrence [4 possibilités : "S" i.e. dans un rayon de 100 m; "M" i.e. dans un rayon de 1,5 km; "G" i.e. dans un rayon de 8 km et "U" i.e. trop imprécis pour être cartographié].

LAT et LONG : Les coordonnées latitude et longitude de l'occurrence telle que cartographiée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (degré minute seconde, NAD 83). **Ces coordonnées doivent nécessairement être interprétées conjointement avec le degré de précision de l'occurrence.**

Ces informations vous sont transmises à titre confidentiel. Nous vous demandons d'utiliser ces données uniquement pour des fins de conservation et de gestion du territoire et de ne pas les divulguer. Cette requête vous est formulée de manière à mieux protéger ces espèces, notamment de la récolte.

Afin de faire du CDPNQ l'outil le plus complet possible, il nous serait utile de recevoir vos données relatives aux espèces menacées issues d'inventaires reliés à ce projet. Veuillez noter que les données pour les nouvelles occurrences nous intéressent particulièrement mais que les mises à jour d'occurrences déjà connues sont toutes aussi importantes.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, je demeure disponible pour répondre à vos questions au (514) 873-3636, poste 221.

Marc Chagnon
Préposé aux renseignements

Projet de l'aérotrain (2), Dorval/Pointe-Claire

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 13

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

FLORE

Acer nigrum - (3565)

érable noir

Dollard-des-Ormeaux, parc régional du Boisé-de-Liesse (unités 1, 5, 6, 7, 11, 12, 15, 16, 17, 20, 25, 28, 36, 54 et 55 de la carte de Sogeam) / Érablière à érable noir, hêtre à grande feuille, érable argentée, frêne d'amérique, tilleul d'amérique, caryer cordiforme et bouleau jaune, Bastien a observé de 500 à 2000 individus en 2001, de beaux sujets sont présents dans l'étage supérieur (dominant ou co-dominant) à plus de 30 mètres de hauteur.

45,505 / -73,762

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B4.07

2001

MEILLEURE SOURCE : Consultants SOGEM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté

Lycopus americanus var. laurentianus - (19815)

lycoper du Saint-Laurent

Ville de Montréal, rive sud de la rivière des Prairies, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : La sous-population débute à environ 520 m au sud-est de l'île Pariseau et s'étend sur environ 700 m de rivage vers l'est. (2) : La sous-population débute à l'extrémité ouest de la baie Taillefer et s'étend sur environ 300 m de rivage vers l'est. / Rivage de la rivière. (1) : 2005 : 24 individus. 2003 : 24 individus. (2) : 2005 : 66 individus. 2003 : 33 individus.

45,517 / -73,834

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

Cardamine concatenata - (4370)

cardamine découpée

Dollard-des-Ormeaux, parc régional du Boisé-de-Liesse (unité 1 de la carte de Sogeam) /

45,505 / -73,762

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1994-05-20

MEILLEURE SOURCE : Consultants SOGEM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté



SGBIO

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

***Ulmus thomasi* - (6336)**

orme liège

Pierrefonds dans le parc des rapides du Cheval-Blanc, au nord-est de la ville et près de Roxboro; prendre le boulevard des Sources vers le nord jusqu'au boulevard Gouin, vers l'est, faire 500m jusqu'à la 5ième Avenue puis la piste cyclable. / Butte calcaire modérément à bien drainé; arboriaie partiellement ouverte, dominée par des chênes rouges, les ormes liège sont arbustifs; 10 tiges en très bonne santé.

45,514 / -73,824

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1997-05-29

MEILLEURE SOURCE : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement

***Quercus bicolor* - (4896)**

chêne bicolore

Pierrefonds, au sud du boulevard Pierrefonds, entre l'avenue Westpark et la rue Clearview. / Boisé mésique mixte; sur du calcaire; avec *Thuja occidentalis*, *Populus* sp., *Acer* spp., *Betula* sp., près d'une mare d'eau stagnante.

45,496 / -73,833

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1975-10-07

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement

***Acer nigrum* - (3541)**

érable noir

Dollard-des-Ormeaux, au sud de la rue Aragon, entre la rue Fredmir et le boulevard Saint-Jean. / Milieu ouvert et humide, dans un boisé décidu soumis à l'inondation.

45,496 / -73,833

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1976-08-24

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement

***Allium tricoccum* - (7773)**

ail des bois

Dollard-des-Ormeaux, parc régional du Boisé-de-Liesse (unité 1 de la carte de Sogeam) / Sous-bois d'érablière.

45,505 / -73,762

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1994-05-20

MEILLEURE SOURCE : Consultants SOGEAM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté

**SGBIO**

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Dryopteris clintoniana* - (9261)dryoptère de Clinton*

Dollard-des-Ormeaux, parc régional du Boisé-de-Liesse (unité 4 de la carte de Sogeam) / Dépression humide; moins de 5 individus

45,505 / -73,762

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1993-08-20

MEILLEURE SOURCE : Consultants SOGEM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté

Crataegus suborbiculata* - (18541)aubépine suborbiculaire*

Pointe-Claire / Nil

45,45 / -73,809

CD (Passable à faible) - M (Minute, 1500 m)

B4.01

2003

MEILLEURE SOURCE : Sabourin, A. 2008. Communication personnelle. 2 p.

Staphylea trifolia* - (6205)staphylier à trois folioles*

Dollard-des-Ormeaux, parc régional du Boisé-de-Liesse (unité 64 de la carte de Sogeam) / Sous-bois rocheux; quelques individus

45,505 / -73,762

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1993-08-20

MEILLEURE SOURCE : Consultants SOGEM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté

Dryopteris clintoniana* - (9221)dryoptère de Clinton*Pierrefonds, boul. Pierrefonds S., entre la rue Fredmir et l'avenue Westpark. / Bois mixte, mésique, riche, avec *Acer negundo*, *Ulmus sp* et *Cornus stolonifera*; végétatif de la fin mai à la fin juillet.

45,496 / -73,833

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1973-07-27

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 - Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement



Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Lycopus virginicus* - (19841)lycope de Virginie*

Ville de Montréal, rive sud de la rivière des Prairies, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : À environ 1 km au sud-est de l'île Pariseau. (2) : La sous-population occupe la partie ouest du rivage de la baie Taillefer. (3) : Sur les parties nord et est de l'île Roxboro. / (1) : Peuplement ouvert à feuillus humides d'environ 30 ans. 2004 : Environ 15 tiges. (2) : Peuplement à feuillus humides vieil inéquien, de faible densité, mais de bonne hauteur. 2004 : Environ 75 tiges. (3) : Aucune caractérisation. 2004 : Environ 15 tiges.

45,515 / -73,824

C (Passable) - S (Seconde, 150 m)

B5.01

2004

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

Allium tricoccum* - (7635)ail des bois*Dollard-des-Ormeaux, rue Aragon Sud. / Forêt de décidus avec *Acer saccharum*.

45,496 / -73,833

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1976-05-10

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement



2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 10

Nom latin Nom commun	Rangs de priorité			Statut	Total	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autre	
FLORE																
<i>Acer nigrum</i> érable noir	G5	NNR	S3	Vulnérable	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	95
<i>Lycopus americanus var. laurentianus</i> lycope du Saint-Laurent	G3Q	N3	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	62
<i>Cardamine concatenata</i> cardamine découpée	G5	N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	72
<i>Ulmus thomasii</i> orme liège	G5	NNR	S2	Menacée	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	74
<i>Quercus bicolor</i> chêne bicolore	G5	N4	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	48
<i>Allium tricoccum</i> ail des bois	G5	N5	S3	Vulnérable	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	367
<i>Dryopteris clintoniana</i> dryoptère de Clinton	G5	N4	S3	Susceptible	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	96
<i>Crataegus suborbiculata</i> aubépine suborbiculaire	G3?	N2	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	13
<i>Staphylea trifolia</i> staphylier à trois folioles	G5	NNR	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	70
<i>Lycopus virginicus</i> lycope de Virginie	G5	N3	S2S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	21
Totaux:					13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes :
B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state



CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
	B2	.01
.02		Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
.03		Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
.04		Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

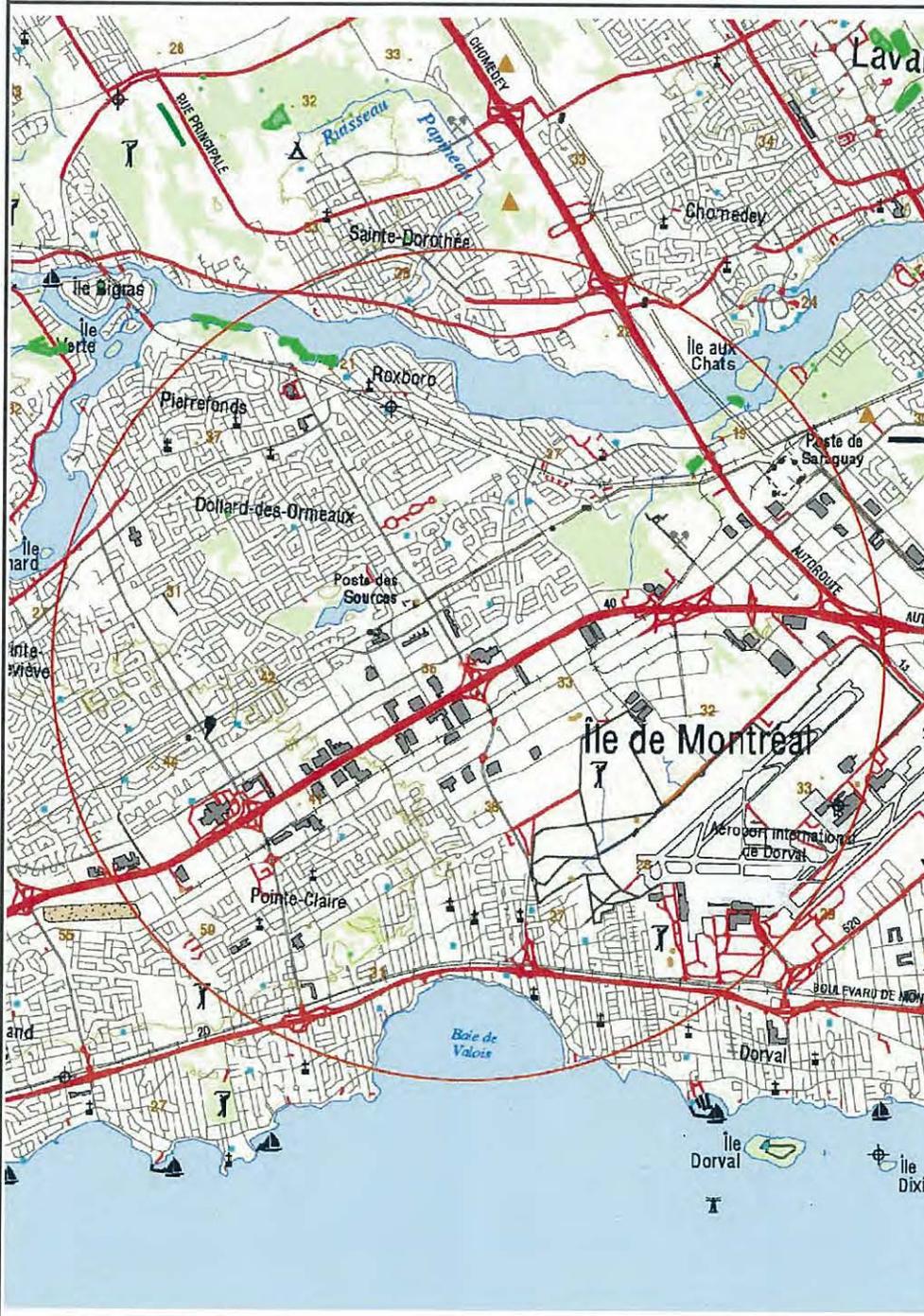
Références

The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department. Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.



Projet de l'aérotrain (2), Dorval/Pointe-Claire



Toutes les espèces végétales à risque
 Surface

Requête - Toutes les esp. végétales à risque
 Surface

Projet de l'aérotrain (2), Dorval/Pointe-Claire
 + 45° 28' 55", -73° 47' 38"



Échelle approximative : 1 / 77 195  2000 m

Source(s) des données :

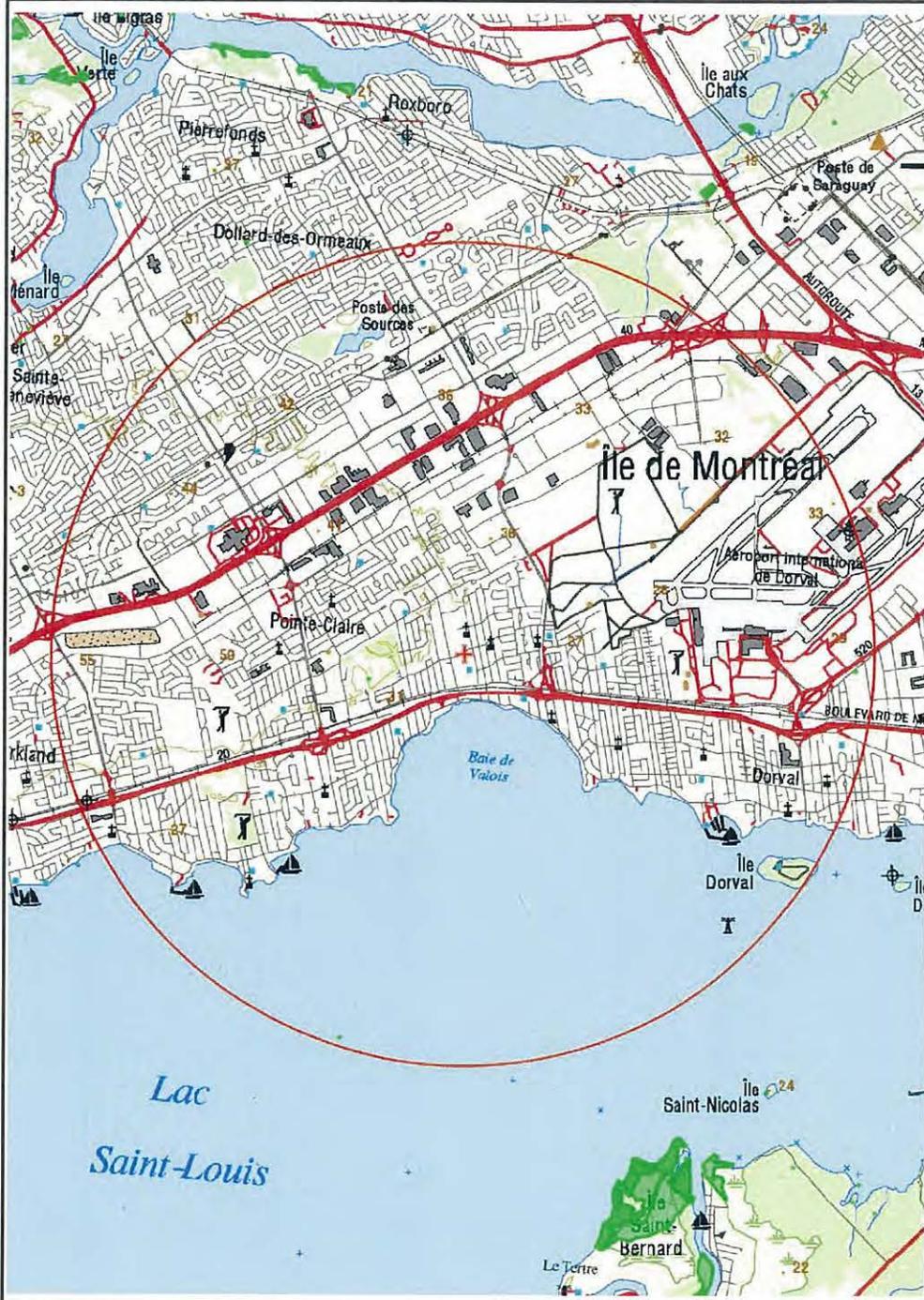


Préparé par :
 Marc Chagnon
 2012-09-27

© Gouvernement du Québec, 2012

Accueil et Loi d'accès

Projet de l'aérotrain (1), Dorval/Pointe-Claire



Toutes les espèces végétales à risque
 Surface
 Requête - Toutes les esp. végétales à risque
 Surface
 Projet de l'aérotrain (1), Dorval/Pointe-Claire
 + 45° 27' 11", -73° 47' 38"



Échelle approximative : 1 / 77 195  2000 m

Source(s) des données :



Préparé par :
 Marc Chagnon
 2012-09-27

© Gouvernement du Québec, 2012

Accueil et Loi d'accès

Projet de l'aérotrain (1), Dorval/Pointe-Claire

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 3

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

FLORE

***Zizania aquatica* var. *aquatica* - (8802)**

zizanie à fleurs blanches

Dorval, ruisseau Bouchard. / En fruits à la mi-août.

45,455 / -73,733

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1948-08-10

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement

***Crataegus suborbiculata* - (18541)**

aubépine suborbiculaire

Pointe-Claire / Nil

45,45 / -73,809

CD (Passable à faible) - M (Minute, 1500 m)

B4.01

2003

MEILLEURE SOURCE : Sabourin, A. 2008. Communication personnelle. 2 p.

***Najas guadalupensis* ssp. *olivacea* - (7798)**

naïade olivâtre

Lac Saint-Louis, environ 2,5 km au sud-ouest de Pointe-Claire. / Dans environ 3,5 m à 4,3 m d'eau brune, avec *Potamogeton zosteriformis* et *P. pectinatus*.

45,41 / -73,809

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1965-08-17

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement



SGBIO

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 3

Nom latin Nom commun	Rangs de priorité			Statut	Total	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autre		
FLORE																	
<i>Zizania aquatica</i> var. <i>aquatica</i> zizanie à fleurs blanches	G5T5	N4?	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	32
<i>Crataegus suborbiculata</i> aubépine suborbiculaire	G3?	N2	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	13
<i>Najas guadalupensis</i> ssp. <i>olivacea</i> naïade olivâtre	G5T4?	N2?	SH	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4
Totaux:					3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	



Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes :
B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state



CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
B2	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'un élément G1
	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
B3	.04	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
B4	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
B5	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs S associés au rangs G) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy, Conservation Systems Department, Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.



Le 8 juin 2012

Madame Catherine Rivard
CIMA +
300, rue Longpré, bureau 200
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3B9

Objet: Réponse à votre demande d'information sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables : Projet de l'aérotrain, région de Montréal à Dorval

Madame,

En réponse à votre demande d'information du 7 juin dernier concernant les espèces floristiques menacées ou vulnérables dans le secteur mentionné en objet, veuillez prendre connaissance de ce qui suit :

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) est un outil servant à colliger, analyser et diffuser l'information sur les espèces menacées. Les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement et ce, depuis 1988. Une partie des données existantes n'est toujours pas incorporée au Centre si bien que l'information fournie peut s'avérer incomplète. Une revue des données à être incorporées au Centre et des recherches sur le terrain s'avèrent essentielles pour obtenir un portrait général des espèces menacées du territoire à l'étude. De plus, la banque de données ne fait pas de distinction entre les portions de territoires reconnues comme étant dépourvues de telles espèces et celles non inventoriées. **Pour ces raisons, l'avis du CDPNQ concernant la présence, l'absence ou l'état des espèces menacées d'un territoire particulier n'est jamais définitif et ne doit pas être considéré comme un substitut aux inventaires de terrain requis dans le cadre des évaluations environnementales.**

Vous trouverez ci-joints les fichiers qui indiquent les habitats pour les espèces retrouvées dans la région et l'information détaillée pour les occurrences situées dans la zone à l'étude.

Veuillez noter les renseignements suivants pour les champs "PRÉCISION" et "LATITUDE" "LONGITUDE":

PRÉCISION : La précision de cette occurrence [4 possibilités : "S" i.e. dans un rayon de 100 m; "M" i.e. dans un rayon de 1,5 km; "G" i.e. dans un rayon de 8 km et "U" i.e. trop imprécis pour être cartographié].

LAT et LONG : Les coordonnées latitude et longitude de l'occurrence telle que cartographiée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (degré minute seconde, NAD 83). **Ces coordonnées doivent nécessairement être interprétées conjointement avec le degré de précision de l'occurrence.**

Ces informations vous sont transmises à titre confidentiel. Nous vous demandons d'utiliser ces données uniquement pour des fins de conservation et de gestion du territoire et de ne pas les divulguer. Cette requête vous est formulée de manière à mieux protéger ces espèces, notamment de la récolte.

Afin de faire du CDPNQ l'outil le plus complet possible, il nous serait utile de recevoir vos données relatives aux espèces menacées issues d'inventaires reliés à ce projet. Veuillez noter que les données pour les nouvelles occurrences nous intéressent particulièrement mais que les mises à jour d'occurrences déjà connues sont toutes aussi importantes.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, je demeure disponible pour répondre à vos questions au (514) 873-3636, poste 221.

Marc Chagnon
Préposé aux renseignements

33	<i>Carya ovata</i> v.	45,516920	-73,533960	B5.04	Non	1940-06-04	Île Sainte-Hélène Bois rocheux.	G5	ZZ	S3	susceptible	Historique	85
34	<i>Agastache</i> nej	45,504390	-73,610750	-	Non	1943	Mont Royal, N Le long de l'es	G5	ZZ	S1	susceptible	Extirpée	15
35	<i>Pycnanthemum</i>	45,4613	-73,547860	-	Non	1821-10-10	Iles des Soeurs Pleine floraisc	G5	ZZ	S2	susceptible	Extirpée	39
36	<i>Pycnanthemum</i>	45,501770	-73,617220	-	Non	1965-08-14	Montréal, ave Bord de chem	G5	ZZ	S2	susceptible	Extirpée	39
37	<i>Floerkea</i> pros	45,455230	-73,551940	B5.01	Non	mai-99	Communauté Station nord :	G5	ZZ	S2	vulnérable	Passable	18
38	<i>Ranunculus</i> rh	45,503890	-73,593890	-	Non	1821?	Environs de V Nil	G5	N4	SX	susceptible	Extirpée	1
39	<i>Polygala</i> senej	45,504390	-73,610750	B5.04	Non	1936-06-04	Montréal, mo Terrain sec; ta	G4	ZZ	S2	susceptible	Historique	36
40	<i>Polygala</i> senej	45,504240	-73,5986	-	Non	1937-06-07	Montréal, boi Champ néglig	G4	ZZ	S2	susceptible	Extirpée	36
41	<i>Claytonia</i> virg	45,455230	-73,551940	B3.11	Non	1998-05-07	Ile des Soeurs Érablière à ér	G5	ZZ	S2	susceptible	Bonne	35
42	<i>Ranunculus</i> fl	45,504240	-73,5986	-	Non	1937-06-01	Bois des Franc Eau courante	G5	ZZ	S3	susceptible	Extirpée	58
43	<i>Agrimonia</i> pul	45,504240	-73,5986	-	Non	1937-09-11	Mont-Royal, N Groupement :	G5	ZZ	S1	susceptible	Extirpée	11
44	<i>Crataegus</i> bra	45,504240	-73,5986	-	Non	1937-08-30	Montréal, Mo Taillis. 1937 :	G5	N2	SH	susceptible	Extirpée	3
45	<i>Rubus</i> flagella	45,504240	-73,5986	-	Non	1900-06-26	Ile de Montré. Pleine floraisc	G5	N4	S2	susceptible	Extirpée	31
46	<i>Galium</i> circae	45,504240	-73,5986	-	Non	1886-1911	Ile de Montré. Pleine fructific	G5	ZZ	S2	susceptible	Extirpée	28
47	<i>Veronica</i> anag	45,504240	-73,5986	-	Non	1937-05-24	Mont Royal. Pleine fructific	G5	N4	S2	susceptible	Extirpée	16
48	<i>Staphylea</i> trif	45,490610	-73,616350	B5.04	Non	2005-01-01	Boisé environ Boisé. 2005 :	G5	ZZ	S3	susceptible	Existante	70
49	<i>Staphylea</i> trif	45,511310	-73,588180	B5.04	Non	1999	Ile de Montré Forêt de feuill	G5	ZZ	S3	susceptible	Existante	70
50	<i>Celtis</i> occiden	45,455230	-73,551940	B5.03	Non	1998-10-07	Ile des Soeurs Érablière à ér	G5	ZZ	S3	susceptible	Passable	109
51	<i>Celtis</i> occiden	45,504240	-73,5986	B5.04	Non	1938-05-26	Mont Royal, N Taillis margina	G5	ZZ	S3	susceptible	Historique	109
52	<i>Celtis</i> occiden	45,522470	-73,5450	-	Non	1940-07-15	Montréal, por 1940 : Végéta	G5	ZZ	S3	susceptible	Extirpée	109
53	<i>Celtis</i> occiden	45,517340	-73,533580	B5.04	Non	2000-05-07	Ile Sainte-Hélène Très abondan	G5	ZZ	S3	susceptible	Existante	109
54	<i>Verbena</i> simp	45,4613	-73,547860	-	Oui	1944	Ile des Soeurs Rivage du St-L	G5	ZZ	S1	menacée	Extirpée	6
55	<i>Verbena</i> simp	45,528620	-73,533320	-	Non	1962-08-12	Ile Ste-Hélène Rivage rocheu	G5	ZZ	S1	menacée	Extirpée	6
56	<i>Viola</i> affinis	45,504240	-73,5986	-	Non	1945-05-19	Montréal, Mo Boisé; dans le	G5	ZZ	S2	susceptible	Extirpée	37
57	<i>Viola</i> affinis	45,528620	-73,533320	-	Non	1936-05-21	Ile Sainte-Hélène Près du maré	G5	ZZ	S2	susceptible	Extirpée	37
58	<i>Viola</i> rostrata	45,504240	-73,5986	-	Non	1891-05	Mont Royal, N En fleurs dura	G5	ZZ	S2	susceptible	Extirpée	21
59	<i>Polanisia</i> dod	45,528620	-73,533320	-	Non	1821-08-13	Ville de Mont Rive. 1821 :	G5	ZZ	S1	susceptible	Extirpée	7
60	<i>Calypso</i> bulbo	45,499410	-73,599940	-	Non	1820?	Montréal Nil	G5	N5	S3	susceptible	Extirpée	108
61	<i>Galearis</i> spect	45,504240	-73,5986	-	Non	1932-05-28	Montréal, mo Bois riche et h	G5	ZZ	S3	susceptible	Extirpée	74
62	<i>Bromus</i> pubes	45,504240	-73,5986	-	Non	1937-07-27	Ile de Montré. Bois ouvert; p	G5	ZZ	S1	susceptible	Extirpée	4
63	<i>Elymus</i> ripari	45,504240	-73,5986	-	Non	1946-08-21	Montréal, mo Pleine floraisc	G5	ZZ	S2	susceptible	Extirpée	45
64	<i>Elymus</i> villosu	45,455230	-73,551940	B3.03	Non	1999	Ile des Soeurs Érablière à ér	G5	ZZ	S1	susceptible	Bonne	6
65	<i>Elymus</i> villosu	45,516790	-73,533010	B4.02	Non	2000-05-07	Ile Sainte-Hélène Bois ouvert se	G5	ZZ	S1	susceptible	Passable	6
66	<i>Arisaema</i> drac	45,4613	-73,547860	-	Non	1963-08-08	Ile des Soeurs Lieux ouverts; G	G5	N3	S2	menacée	Extirpée	33

No	Nom latin	Latitude	Longitude	Statut de biodiversité	Statut de conservation	Date de l'observation	Directions	EOData	Global	National	Subnational	Québécois	Qualité	Nombre d'occurrences au Québec
1	Podophyllum	45,516660	-73,616670	B5.04	Non	1936-06-04	Mrc de Montr Dans les bois.	G5	N5	S2	menacée	Historique	13	
2	Podophyllum	45,490760	-73,616370	B5.01	Non	2005	MRC de Mont Bois. 2005 : P	G5	N5	S2	menacée	Passable	13	
3	Podophyllum	45,511980	-73,594690	B3.05	Oui	1994	MRC de Mont Érablière à ch	G5	N5	S2	menacée	Excellente	13	
4	Cardamine co	45,528620	-73,533320	-	Non	1935-05-15	Ile Sainte-Héli Dans une tout	G5	ZZ	S3	susceptible	Extirpée	72	
5	Cardamine co	45,455230	-73,551940	B4.07	Non	1998-05-07	Ile des Soeurs Érablière à ér:	G5	ZZ	S3	susceptible	Bonne	72	
6	Cardamine co	45,504240	-73,5986	-	Non	1935-05-17	Mont Royal. Bois riches et	G5	ZZ	S3	susceptible	Extirpée	72	
7	Descurainia pi	45,517090	-73,534330	B5.04	Non	1938-06-18	Île Sainte-Héli Sur brèche, ro	G5	N5	S1	susceptible	Historique	10	
8	Cerastium nut	45,504240	-73,5986	-	Non	1848-06-04	Montréal, mo En pleine flor:	G5	ZZ	S2	susceptible	Extirpée	11	
9	Quercus alba	45,506180	-73,591570	B5.04	Non	1989-11-29	Montréal, Mo Nil	G5	N5	S3	susceptible	Historique	75	
10	Quercus bicol	45,4613	-73,547860	-	Non	1943-08-26	Ile des Soeurs Orée d'un boi:	G5	N4	S3	susceptible	Extirpée	49	
11	Adlumia fung	45,504390	-73,610750	B5.04	Non	1936-08-25	Montréal, mo En fleurs à la f	G4	N4	S2	susceptible	Non retrouvé	30	
12	Justicia ameri	45,533580	-73,525540	B5.04	Non	1952-08-02	MRC de Longt Bord des eaux	G5	N2	S2	menacée	Historique	13	
13	Justicia ameri	45,472020	-73,545030	-	Non	1964-07-08	MRC de Mont Dans l'eau.	G5	N2	S2	menacée	Extirpée	13	
14	Justicia ameri	45,496930	-73,518780	-	Non	1950-08-11	Saint-Lambert --	G5	N2	S2	menacée	Extirpée	13	
15	Justicia ameri	45,528620	-73,533320	-	Non	1951-10-10	Ile Ronde (Mc Marécage (dé	G5	N2	S2	menacée	Extirpée	13	
16	Taenidia integ	45,504240	-73,5986	-	Non	1937-06-19	Montréal, mont Royal.	G5	ZZ	S1	susceptible	Extirpée	6	
17	Information si	99,99	99,99	--	--	--	----- communiquer --	--	--	--	--	Indéterminée	149	
18	Asplenium pla	45,504390	-73,610750	B5.04	Non	juil-37	Montréal, mo Rochers et riv	G5	N4	S2	susceptible	Non retrouvé	16	
19	Asplenium rhi	45,4613	-73,547860	-	Non	1930-08-09	Ile des Soeurs Pleine sporula	G5	ZZ	S3	susceptible	Extirpée	67	
20	Asplenium rhi	45,504390	-73,610750	-	Non	1900-PRE	Montagne de Montréal (moi	G5	ZZ	S3	susceptible	Extirpée	67	
21	Woodwardia i	45,504010	-73,509640	-	Non	1936-09-05	Saint-Lambert Tourbière à s	G5	ZZ	S3	susceptible	Extirpée	62	
22	Phegopteris h	45,4613	-73,547860	-	Non	1924-08-12	Ile des Soeurs Végétatif la d	G5	N3	S3	menacée	Extirpée	18	
23	Sporobolus he	45,528620	-73,533320	-	Non	1935-09-02	Ile Ronde (île : Rivage rocheu	G5	ZZ	S2	susceptible	Extirpée	12	
24	Sporobolus cc	45,4613	-73,547860	-	Non	1943	Ile des Soeurs Rivage rocheu	G5	NR	S1	susceptible	Extirpée	5	
25	Panicum virga	45,528620	-73,533320	-	Non	1952-08-02	Ile Sainte-Héli Rivages; en fri	G5	ZZ	S2	susceptible	Extirpée	24	
26	Panicum virga	45,4613	-73,547860	-	Non	1821-09-08	Ile des Soeurs En fruits la de	G5	ZZ	S2	susceptible	Extirpée	24	
27	Poa saltuensis	45,504390	-73,610750	B5.04	Non	1937-06-16	Montréal, teri Chênaie.	G3	N3	S1	susceptible	Historique	4	
28	Zizania aquati	45,4613	-73,547860	-	Non	1972-08-21	Ile des Soeurs En fleurs à la f	G5	N4	S3	susceptible	Extirpée	32	
29	Geranium ma	45,493550	-73,607820	-	Non	1896-06	Westmount. Nil.	G5	ZZ	SX	susceptible	Extirpée	2	
30	Carya ovata v:	45,5169	-73,588660	B5.04	Non	1959-07-13	Au coin du bo Aucune caract	G5	ZZ	S3	susceptible	Historique	85	
31	Carya ovata v:	45,504470	-73,602720	B5.04	Non	mai-41	Mont Royal, l 1941: Pleine f	G5	ZZ	S3	susceptible	Historique	85	
32	Carya ovata v:	45,458940	-73,549710	B5.04	Non	1963-09-11	île Saint-Paul (1922: Pleine f	G5	ZZ	S3	susceptible	Historique	85	

No	Nom latin	Nom français	Latitude	Longitude	Précision	Indice de biod	Dernière obse	Directions	Global	National	Subnationa	Québécois	Qualité	No_d_occurre	
1	Rorippa aquat	armoracia des	45,4356	-73,631790	Général (8 km-		1821-07-23	Montréal, côt	G4	ZZ	S1	susceptible	Extirpée	17	
2	Cardamine co	cardamine dé	45,417890	-73,679340	Général (8 km	B4.03		2006 Kahnawake, c	G5	ZZ	S3	susceptible	Excellente	72	
3	Cardamine bu	cardamine bu	45,431530	-73,6918	Minute (1,5 ki-		1949-05-28	Dixie, Summe	G5	ZZ	S2	susceptible	Extirpée	29	
4	Weissia phasc	weissia faux-p	45,433330	-73,683340	Général (8 km	B5.04		1948-04-18	Lachine, secte	G3	N2	SH	candidate	Historique	3
5	Ditrichum pall	ditric pâle	45,433330	-73,633330	Général (8 km	B5.04		1946-06-18	Comté Jacque	G5	N3	SH	candidate	Historique	5
6	Phascum cusç	phasque à feu	45,433650	-73,6851	Général (8 km	B5.04		1948-04-28	Île de Montré	G5	N4	SH	candidate	Historique	2
7	Justicia ameri	carmantine d'	45,417890	-73,679340	Général (8 km-			1940 Kahnawake, le	G5	N2	S2	menacée	Extirpée	13	
8	Acer nigrum	érable noir	45,432010	-73,6759	Seconde (150 -		1923-05-26	Ile de Montré	G5	ZZ	S3	vulnérable	Extirpée	95	
9	Acer nigrum	érable noir	45,417890	-73,679340	Minute (1,5 ki	B5.04		1944-06-18	Kahnawake.	G5	ZZ	S3	vulnérable	Historique	95
10	Dryopteris clir	dryoptère de	45,467170	-73,660280	Minute (1,5 ki-			1963-10-20	Côte-Saint-Lu	G5	ZZ	S3	susceptible	Extirpée	96
11	Zizania aquati	zizanie à fleur	45,454510	-73,733480	Minute (1,5 ki-			1948-08-10	Dorval, ruisse.	G5	N4	S3	susceptible	Extirpée	32
12	Agastache neç	agastache fau	45,417890	-73,679340	Minute (1,5 ki	B5.04		1940-09-03	Kahnawake, c	G5	ZZ	S1	susceptible	Historique	15
13	Ulmus thoma:	orme liège	45,417890	-73,679340	Général (8 km	B5.04		1953-06-02	Kahnawake, a	G5	ZZ	S2	menacée	Historique	74
14	Pycnanthemum	pycnanthème	45,438560	-73,6763	Minute (1,5 ki-			1949-08-02	Lachine; entre	G5	ZZ	S2	susceptible	Extirpée	39
15	Ranunculus fl:	renoncule à é	45,431530	-73,6918	Général (8 km-			1949-06-18	Lachine.	G5	ZZ	S3	susceptible	Extirpée	58
16	Crataegus coc	aubépine dilai	45,417890	-73,679340	Général (8 km	B5.04		2006 Kahnawake, J	G4	ZZ	S1	susceptible	Existante	9	
17	Crataegus sub	aubépine sub	45,417890	-73,679340	Général (8 km-			2006 Kahnawake.	G3	N1	S2	susceptible	Bonne	13	
18	Staphylea trifl	staphylier à tr	45,4169	-73,681350	Général (8 km	B5.03		2006-01-01	Réserve amér	G5	ZZ	S3	susceptible	Passable	70
19	Staphylea trifl	staphylier à tr	45,438950	-73,717770	Minute (1,5 ki-			1936-04-06	MRC de Mont	G5	ZZ	S3	susceptible	Extirpée	70
20	Celtis occiden	micocoulier o	45,417890	-73,679340	Minute (1,5 ki	B5.04		juin-99	Kahnawake, c	G5	ZZ	S3	susceptible	Faible	109
21	Viola affinis	violette affine	45,417890	-73,679340	Général (8 km	B5.04		1978-05-19	Kahnawake, s	G5	ZZ	S2	susceptible	Historique	37
22	Cypripedium r	cypripède roy	45,444480	-73,644190	Minute (1,5 ki-			1944-06-06	Ile de Montré	G4	ZZ	S3	susceptible	Extirpée	94
23	Allium canad	ail du Canada	45,417890	-73,679340	Général (8 km-			1943	Kahnawake,cc	G5	N5	S2	susceptible	Extirpée	27
24	Carex cephalo	carex porte-té	45,417890	-73,679340	Général (8 km	B5.04		1944-06-18	Caughnawaga	G5	ZZ	S2	susceptible	Historique	28
25	Carex spargan	carex faux-rut	45,416940	-73,6813	Général (8 km	B5.04		2006-01-01	Réserve amér	G5	ZZ	S3	susceptible	Existante	48
26	Carex spargan	carex faux-rut	45,431530	-73,6918	Général (8 km-			1949-06-03	Lachine.	G5	ZZ	S3	susceptible	Extirpée	48

67	<i>Cypripedium reginae</i>	45,444480	-73,644190	-	Non	1944-06-06 Ile de Montré G4	ZZ	S3	susceptible	Extirpée	94
68	<i>Spiranthes lucida</i>	45,424810	-73,581530	B5.04	Non	2001-06-16 Île aux Chèvre G5	ZZ	S2	susceptible	Faible	26
69	<i>Elymus villosus</i>	45,455230	-73,551940	B3.03	Non	1999 Ile des Soeurs G5	ZZ	S1	susceptible	Bonne	6
70	<i>Elymus villosus</i>	45,409290	-73,600170	B5.04	Non	août-98 Île du Seigneur G5	ZZ	S1	susceptible	Faible	6
71	<i>Arisaema dracontium</i>	45,4238	-73,577610	B3.11	Non	1999 Ile aux Chèvre G5	N3	S2	menacée	Bonne	33
72	<i>Arisaema dracontium</i>	45,4613	-73,547860	-	Non	1963-08-08 Ile des Soeurs G5	N3	S2	menacée	Extirpée	33
73	<i>Wolffia borealis</i>	45,4437	-73,580270	B5.04	Non	1939-10-03 Verdun, parc G5	ZZ	S2	susceptible	Historique	22
74	<i>Allium canadense</i> var. <i>canadense</i>	45,414730	-73,576920	B5.04	Non	1998-09-03 LaSalle, île au G5	N5	S2	susceptible	Faible	27
75	<i>Allium canadense</i> var. <i>canadense</i>	45,420560	-73,588320	B5.04	Non	1999-05- Les Sept Soeu G5	N5	S2	susceptible	Faible	27
76	<i>Allium canadense</i> var. <i>canadense</i>	45,455230	-73,551940	B5.04	Non	mai-99 Ile des Soeurs G5	N5	S2	susceptible	Faible	27
77	<i>Allium canadense</i> var. <i>canadense</i>	45,414160	-73,593160	B5.01	Non	1999 Ile au Diable, G5	N5	S2	susceptible	Passable	27
78	<i>Allium canadense</i> var. <i>canadense</i>	45,430530	-73,570380	B5.04	Non	1999 Ile Rock, cté. G5	N5	S2	susceptible	Faible	27
79	<i>Allium canadense</i> var. <i>canadense</i>	45,4230	-73,580150	B3.05	Non	1999 Ile aux Hérons G5	N5	S2	susceptible	Excellente	27
80	<i>Allium canadense</i> var. <i>canadense</i>	45,426380	-73,578470	B3.11	Non	1999 Ile aux Chèvre G5	N5	S2	susceptible	Bonne	27
81	<i>Allium tricoccum</i>	45,452330	-73,549250	B5.04	Non	mai-99 Île des Soeurs G5	ZZ	S3	vulnérable	Faible	367
82	<i>Allium tricoccum</i>	45,426380	-73,578470	B5.04	Oui	1998-07-31 Îles des rapide G5	ZZ	S3	vulnérable	Faible	367
83	<i>Allium tricoccum</i>	45,420560	-73,588320	B5.04	Oui	1999-05- Les Sept Soeu G5	ZZ	S3	vulnérable	Faible	367
84	<i>Allium tricoccum</i>	45,414160	-73,593160	B5.04	Oui	1998-07-31 Ile au Diable, G5	ZZ	S3	vulnérable	Faible	367
85	<i>Allium tricoccum</i>	45,4230	-73,580150	B5.03	Non	1999 Iles des Rapide G5	ZZ	S3	vulnérable	Passable	367
86	<i>Carex molesta</i>	45,404630	-73,624060	B5.04	Non	1978-06-16 Kahnawake, s G4	N4	S1	susceptible	Non retrouvé	6
87	<i>Carex molesta</i>	45,424970	-73,581990	B5.04	Non	juin-07 LaSalle, rapide G4	N4	S1	susceptible	Faible	6
88	<i>Carex sparganioides</i>	45,4613	-73,547860	-	Non	1967-06-20 Ile des Soeurs G5	ZZ	S3	susceptible	Extirpée	48

33	<i>Juglans cinerea</i>	45,453330	-73,551410	B5.04	Non	mai-99 Communauté G4	N3	S3	susceptible	Existante	127
34	<i>Agastache nepetoides</i>	45,407980	-73,602890	B5.04	Non	1932-08-14 Sainte-Cather G5	ZZ	S1	susceptible	Historique	15
35	<i>Lycopus americanus var. laurentianus</i>	45,4250	-73,583770	B5.04	Non	2001-09-21 Île-aux-Chèvres G3	N3	S3	susceptible	Faible	62
36	<i>Pycnanthemum virginianum</i>	45,4613	-73,547860	-	Non	1821-10-10 Iles des Soeur G5	ZZ	S2	susceptible	Extirpée	39
37	<i>Trichostema dichotomum</i>	45,410970	-73,573680	-	Non	juil-20 Ile à Boquet, î G5	N1	S1	susceptible	Extirpée	3
38	<i>Floerkea proserpinacoides</i>	45,4230	-73,580150	B3.05	Oui	mai-99 Communauté G5	ZZ	S2	vulnérable	Excellente	18
39	<i>Floerkea proserpinacoides</i>	45,455230	-73,551940	B5.01	Non	mai-99 Communauté G5	ZZ	S2	vulnérable	Passable	18
40	<i>Claytonia virginica</i>	45,426060	-73,578350	B5.04	Non	2001? Îles des rapides G5	ZZ	S2	susceptible	Faible	35
41	<i>Claytonia virginica</i>	45,422950	-73,578940	B5.04	Non	mai-99 Ile aux Hérons G5	ZZ	S2	susceptible	Faible	35
42	<i>Claytonia virginica</i>	45,455230	-73,551940	B3.11	Non	1998-05-07 Ile des Soeurs G5	ZZ	S2	susceptible	Bonne	35
43	<i>Ranunculus flabellaris</i>	45,444480	-73,607110	B5.04	Non	1948-05-15 Ile de Montré G5	ZZ	S3	susceptible	Historique	58
44	<i>Crataegus suborbiculata</i>	45,4101	-73,577320	-	Non	2003 Côte-Sainte-C G3	N1	S2	susceptible	Passable	13
45	<i>Saururus cernuus</i>	45,407980	-73,602890	-	Non	1899 Côte Sainte-C: G5	ZZ	S2	menacée	Extirpée	13
46	<i>Staphylea trifolia</i>	45,490610	-73,616350	B5.04	Non	2005-01-01 Boisé environ G5	ZZ	S3	susceptible	Existante	70
47	<i>Staphylea trifolia</i>	45,426380	-73,578470	B4.07	Non	1999 Ile aux Chèvre G5	ZZ	S3	susceptible	Bonne	70
48	<i>Staphylea trifolia</i>	45,4230	-73,580150	B4.03	Non	1999 Ile aux Hérons G5	ZZ	S3	susceptible	Excellente	70
49	<i>Celtis occidentalis</i>	45,416050	-73,616190	B5.04	Non	1999 La Salle, secte G5	ZZ	S3	susceptible	Faible	109
50	<i>Celtis occidentalis</i>	45,4081	-73,605240	B5.04	Non	1999 Réserve amér G5	ZZ	S3	susceptible	Faible	109
51	<i>Celtis occidentalis</i>	45,410640	-73,585480	B5.04	Non	1999 Cote Sainte-C: G5	ZZ	S3	susceptible	Faible	109
52	<i>Celtis occidentalis</i>	45,414730	-73,576920	B5.04	Non	1998 LaSalle, île au G5	ZZ	S3	susceptible	Faible	109
53	<i>Celtis occidentalis</i>	45,420560	-73,588320	B5.04	Non	2004 Les Sept Soeu G5	ZZ	S3	susceptible	Faible	109
54	<i>Celtis occidentalis</i>	45,422560	-73,617870	B5.04	Non	1966-10-02 Ville Lasalle, b G5	ZZ	S3	susceptible	Historique	109
55	<i>Celtis occidentalis</i>	45,407980	-73,602890	B5.04	Non	1952-08-06 Rapides de La G5	ZZ	S3	susceptible	Historique	109
56	<i>Celtis occidentalis</i>	45,414160	-73,593160	B5.04	Non	1999 Ile au Diable, r G5	ZZ	S3	susceptible	Faible	109
57	<i>Celtis occidentalis</i>	45,455230	-73,551940	B5.03	Non	1998-10-07 Ile des Soeurs G5	ZZ	S3	susceptible	Passable	109
58	<i>Celtis occidentalis</i>	45,426380	-73,578470	B5.03	Non	1999 Ile aux Chèvre G5	ZZ	S3	susceptible	Passable	109
59	<i>Celtis occidentalis</i>	45,4230	-73,580150	B4.03	Non	1999 Îles des rapides G5	ZZ	S3	susceptible	Excellente	109
60	<i>Verbena simplex</i>	45,410970	-73,573640	-	Oui	juil-20 Ile à Boquet, c G5	ZZ	S1	menacée	Extirpée	6
61	<i>Verbena simplex</i>	45,4613	-73,547860	-	Oui	1944 Ile des Soeurs G5	ZZ	S1	menacée	Extirpée	6
62	<i>Viola affinis</i>	45,410510	-73,625830	B5.04	Non	1932-05-24 Ile de Montré G5	ZZ	S2	susceptible	Historique	37
63	<i>Cyperus odoratus</i>	45,425020	-73,582620	B5.04	Non	2001-09-21 Île aux-Chèvres G5	N5	S2	susceptible	Faible	29
64	<i>Cyperus odoratus</i>	45,414160	-73,593160	B5.04	Non	1977-08-31 Iles des Rapide G5	N5	S2	susceptible	Historique	29
65	<i>Hypericum ascyron</i>	45,425050	-73,576580	B5.04	Non	2008 Ville de Mont G4	ZZ	S2	susceptible	Faible	21
66	<i>Sisyrinchium angustifolium</i>	45,406730	-73,618190	B5.04	Non	1978 Réserve amér G5	N4	S2	susceptible	Historique	15

No	Nom latin	Latitude	Longitude	Indice de biod	Cible de cc	Dernière obse	Directions	Global	National	Subnat	Québécois	Qualité	d_occurrences au
1	Podophyllum peltatum	45,490760	-73,616370	B5.01	Non	2005	MRC de Mont	G5	N5	S2	menacée	Passable	13
2	Onosmodium bejariense var. hispidis	45,425010	-73,583870	B5.04	Oui	2006	Ile aux Chèvre	G4	ZZ	S1	menacée	Faible	1
3	Boechera laevigata	45,414160	-73,593160	B3.05	Non	1998-08-03	Ile au Diable,	G5	N4	S2	susceptible	Excellente	15
4	Boechera laevigata	45,4230	-73,580150	B3.05	Non	1999	Ile aux Hérons	G5	N4	S2	susceptible	Excellente	15
5	Boechera laevigata	45,426380	-73,578470	B5.04	Non	juin-01	Iles des Rapid	G5	N4	S2	susceptible	Faible	15
6	Rorippa aquatica	45,4356	-73,631790	-	Non	1821-07-23	Montréal, côt	G4	ZZ	S1	susceptible	Extirpée	17
7	Cardamine concatenata	45,426040	-73,578670	B4.07	Non	mai-99	Îles des Rapid	G5	ZZ	S3	susceptible	Bonne	72
8	Cardamine concatenata	45,414160	-73,593160	B4.03	Non	mai-99	Îles des Rapid	G5	ZZ	S3	susceptible	Excellente	72
9	Cardamine concatenata	45,4230	-73,580150	B4.03	Non	mai-99	Ile aux Hérons	G5	ZZ	S3	susceptible	Excellente	72
10	Cardamine concatenata	45,455230	-73,551940	B4.07	Non	1998-05-07	Ile des Soeurs	G5	ZZ	S3	susceptible	Bonne	72
11	Cardamine bulbosa	45,404520	-73,621350	B5.01	Non	2006-01-01	Kahnawake,	G5	ZZ	S2	susceptible	Passable	29
12	Cardamine bulbosa	45,444480	-73,607110	B5.04	Non	1979-05-19	Ville de Mont	G5	ZZ	S2	susceptible	Historique	29
13	Descurainia pinnata ssp. brachycarpa	45,411160	-73,573720	-	Non	1999-06-15	Presqu'île à Br	G5	N5	S1	susceptible	Passable	10
14	Descurainia pinnata ssp. brachycarpa	45,430210	-73,570160	B5.04	Non	2001-06-16	Île Rock, Mon	G5	N5	S1	susceptible	Faible	10
15	Descurainia pinnata ssp. brachycarpa	45,421270	-73,577990	B5.04	Non	2001-06-16	Île aux Hérons	G5	N5	S1	susceptible	Faible	10
16	Descurainia pinnata ssp. brachycarpa	45,4264	-73,577510	B5.04	Non	1977-06-17	Île aux Chèvre	G5	N5	S1	susceptible	Historique	10
17	Ditrichum pallidum	45,433330	-73,633330	B5.04	Non	1946-06-18	Comté Jacque	G5	N3	SH	candidate	Historique	5
18	Quercus bicolor	45,444480	-73,607110	-	Non	1936-05-30	Ile de Montré	G5	N4	S3	susceptible	Extirpée	49
19	Quercus bicolor	45,4613	-73,547860	-	Non	1943-08-26	Ile des Soeurs	G5	N4	S3	susceptible	Extirpée	49
20	Justicia americana	45,430480	-73,570390	B5.01	Oui	1998-07-31	MRC de Mont	G5	N2	S2	menacée	Passable	13
21	Taenidia integerrima	45,406220	-73,619730	B5.04	Non	1978-05-29	Réserve amér	G5	ZZ	S1	susceptible	Non retrouvé	6
22	Asplenium rhizophyllum	45,4613	-73,547860	-	Non	1930-08-09	Ile des Soeurs	G5	ZZ	S3	susceptible	Extirpée	67
23	Dryopteris clintoniana	45,467170	-73,660280	-	Non	1963-10-20	Côte-Saint-Lu	G5	ZZ	S3	susceptible	Extirpée	96
24	Phegopteris hexagonoptera	45,4613	-73,547860	-	Non	1924-08-12	Ile des Soeurs	G5	N3	S3	menacée	Extirpée	18
25	Sporobolus compositus var. compositus	45,4613	-73,547860	-	Non	1943	Ile des Soeurs	G5	NR	S1	susceptible	Extirpée	5
26	Panicum virgatum	45,430530	-73,570380	-	Non	1976-08-18	LaSalle, rapid	G5	ZZ	S2	susceptible	Extirpée	24
27	Panicum virgatum	45,4613	-73,547860	-	Non	1821-09-08	Ile des Soeurs	G5	ZZ	S2	susceptible	Extirpée	24
28	Zizania aquatica var. aquatica	45,4613	-73,547860	-	Non	1972-08-21	Ile des Soeurs	G5	N4	S3	susceptible	Extirpée	32
29	Potamogeton illinoensis	45,424750	-73,583820	B5.04	Non	1999	Rapides de La	G5	ZZ	S2	susceptible	Existante	27
30	Potamogeton illinoensis	45,428620	-73,569980	B5.04	Non	1998-08-03	Au large de l'i	G5	ZZ	S2	susceptible	Existante	27
31	Carya ovata var. ovata	45,458940	-73,549710	B5.04	Non	1963-09-11	île Saint-Paul	G5	ZZ	S3	susceptible	Historique	85
32	Carya ovata var. ovata	45,441880	-73,602870	B5.04	Non	1936-05-30	Parc Angrigno	G5	ZZ	S3	susceptible	Historique	85

67	Allium canade	45,510470	-73,601950	B5.04	Non	2004 MRC de Mont 2004 : Aucune	G5	N5	S2	susceptible	Existante	27
68	Allium canade	45,455230	-73,551940	B5.04	Non	mai-99 Ile des Soeurs Terrain humid	G5	N5	S2	susceptible	Faible	27
69	Allium tricocci	45,504240	-73,5986	-	Non	1936-07-07 Mont Royal, Il Boisé; pleine f	G5	ZZ	S3	vulnérable	Extirpée	367
70	Carex cephalo	45,508870	-73,607790	B5.04	Non	2005 Ville de Mont (1) : Aucune c	G5	ZZ	S2	susceptible	Faible	28
71	Carex spargan	45,4613	-73,547860	-	Non	1967-06-20 Ile des Soeurs Pleine fructific	G5	ZZ	S3	susceptible	Extirpée	48
72	Carex spargan	45,502410	-73,589040	B5.04	Non	1994-07-03 Ile de Montréal. Le long d'un s	G5	ZZ	S3	susceptible	Existante	48
73	Carex sychnoc	45,528620	-73,533320	-	Non	1935-09-02 Ile Sainte-Héli Sur les terrain	G4	ZZ	S1	susceptible	Extirpée	10
74	Carex appalac	45,504390	-73,610750	B5.04	Non	1937 Mont Royal, Il Bois; végétati	G4	N2	S2	susceptible	Non retrouvé	35

Le 27 juin 2012

Catherine Rivard,
Biologiste,
CIMA+
300, rue de Longpré, bureau 200
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3B9

N/Réf.: 6413

Numéro de dossier : 000 9003 03 00

Objet : Information sur la faune et les habitats dans le cadre d'un projet de caractérisation écologique sur le trajet projeté d'un aérotrain qui s'étendrait du Vieux-Port de Montréal jusqu'à l'aéroport de Dorval

En réponse à votre demande d'information reçue le 27 juin 2012 et concernant le sujet en rubrique, voici une description des banques de données consultées et des informations qui nous y avons extraites touchant votre secteur d'étude. Veuillez joindre cette lettre-ci et les pièces jointes à toute demande de certificat d'autorisation, d'autorisation ou de permis.

- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ)

Le CDPNQ collige, analyse et diffuse l'information disponible sur les éléments prioritaires de la biodiversité. Pour les espèces fauniques, le traitement est assuré par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), alors que pour les espèces floristiques, la responsabilité incombe au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Depuis 1988, les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement au système de gestion de données. Les informations consignées reflètent l'état des connaissances. Certaines portions du territoire sont méconnues et une partie des données existantes n'est pas encore intégrée au système, présente des lacunes quant à la précision géographique ou encore, a besoin d'être actualisée ou davantage documentée. Ainsi, la banque de données ne fait pas de distinction entre les portions de territoires reconnues comme étant dépourvues de telles espèces et celles non inventoriées. Pour ces raisons, l'avis du CDPNQ concernant la présence, l'absence ou l'état des espèces en situation précaire d'un territoire particulier n'est jamais définitif et ne doit pas être considéré comme un substitut aux inventaires de terrain requis dans le cadre des évaluations environnementales.

Selon la potentialité du territoire concerné, il peut s'avérer opportun de réaliser un inventaire de terrain, soit pour vérifier la localisation exacte ou la persistance des espèces rapportées, ou encore pour vérifier si des espèces potentielles non signalées jusqu'à maintenant sont présentes dans la zone à l'étude. En effet, l'information sur la localisation d'une mention est souvent imprécise mais indique que ces espèces peuvent être présentes dans la zone à l'étude si elle compte des habitats propices. Pour mieux connaître quelles espèces pourraient habiter les types d'habitats du territoire à l'étude, on peut consulter les fiches descriptives des 18 espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables

au Québec (voir le site Internet <http://www3.mrnf.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/liste.asp>). Dans l'éventualité d'une étude sur le terrain, la page internet suivante permet de signaler une espèce animale vertébrée ou végétale suivie par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) <http://www.cdpnq.gouv.qc.ca/espece.htm>.

Après la consultation de la banque de données du CDPNQ, nous vous avisons de la présence, sur le territoire de votre projet ou à l'intérieur d'un périmètre d'influence de ce dernier, de mentions d'espèces animales menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées ou d'intérêt pour le CDPNQ. Le rapport des mentions est ci-joint dans le fichier intitulé « Occurences sélectionnées.pdf » et la « Carte faunique » jointe indique la localisation de ces mentions.

Ces données sont confidentielles et transmises seulement à des fins de recherche, de conservation et de gestion du territoire. Afin de mieux protéger les espèces en cause, notamment de la récolte, nous exigeons que ces informations ne soient pas divulguées à un tiers et qu'elles soient employées seulement dans le contexte de la présente demande.

Pour faire mention des documents fournis, nous suggérons la formulation suivante :

Citation générale :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. Extractions du système de données pour le territoire de Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) [ou MDDEP le cas échéant], Québec. x pages.

Citation d'un rapport en particulier :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. Titre du rapport. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) [ou MDDEP le cas échéant], Québec. x pages.

Pour une donnée en particulier, l'auteur doit être cité et son autorisation accordée avant diffusion dans une publication.».

Pour en savoir davantage sur le CDPNQ, veuillez consulter le site web www.cdpnq.gouv.qc.ca.

Pour en savoir davantage sur les espèces d'oiseau en situation précaire qui figurent sur la sortie informatisée jointe ou s'ils présentent un potentiel de présence dans le territoire de votre projet, vous êtes invités à entrer en contact avec le Regroupement QuébecOiseaux (4545, Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, Succ. M, Montréal, Québec, H1V 3R2, site internet: <http://www.quebecoiseaux.org>). Le Regroupement QuébecOiseaux est responsable d'un programme de suivi des sites de reproduction des oiseaux menacés du Québec depuis 1993. Les renseignements colligés sont saisis dans la banque de données sur les oiseaux menacés du Québec, SOS-POP. Les demandes d'information doivent être adressées à monsieur Pierre Fradette, biologiste responsable de la banque de données au (418) 730-7551 (pfradette@quebecoiseaux.org) Aussi, dans le cas d'espèces d'amphibien ou de reptile, vous pouvez obtenir les données de l'Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec pour une somme raisonnable. Veuillez communiquer avec M. Sébastien Rouleau, coordonnateur de la recherche et de la conservation à la Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent au (514) 457-9449, poste 106 (télécopieur : 457-0769 ; courriel : rouleau.sebastien@ecomuseum.ca, 21 125 chemin Sainte-Marie, Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec H9X 3Y7).

Enfin, nous vous rappelons que c'est le MDDEP qui collige les mentions d'espèces végétales rares dans le CDPNQ. Pour la région Montérégie, vous pouvez contacter Robert Rubénovitch (450 928-7607, monteregie@mddep.gouv.qc.ca) et pour les régions de Montréal et de Laval, c'est monsieur Marc Chagnon (514 873-3636 #221, marc.chagnon@mddep.gouv.qc.ca) qui saura vous répondre.

J'espère que ces renseignements répondent entièrement à vos besoins. Veuillez agréer

l'expression de mes sentiments les meilleurs.

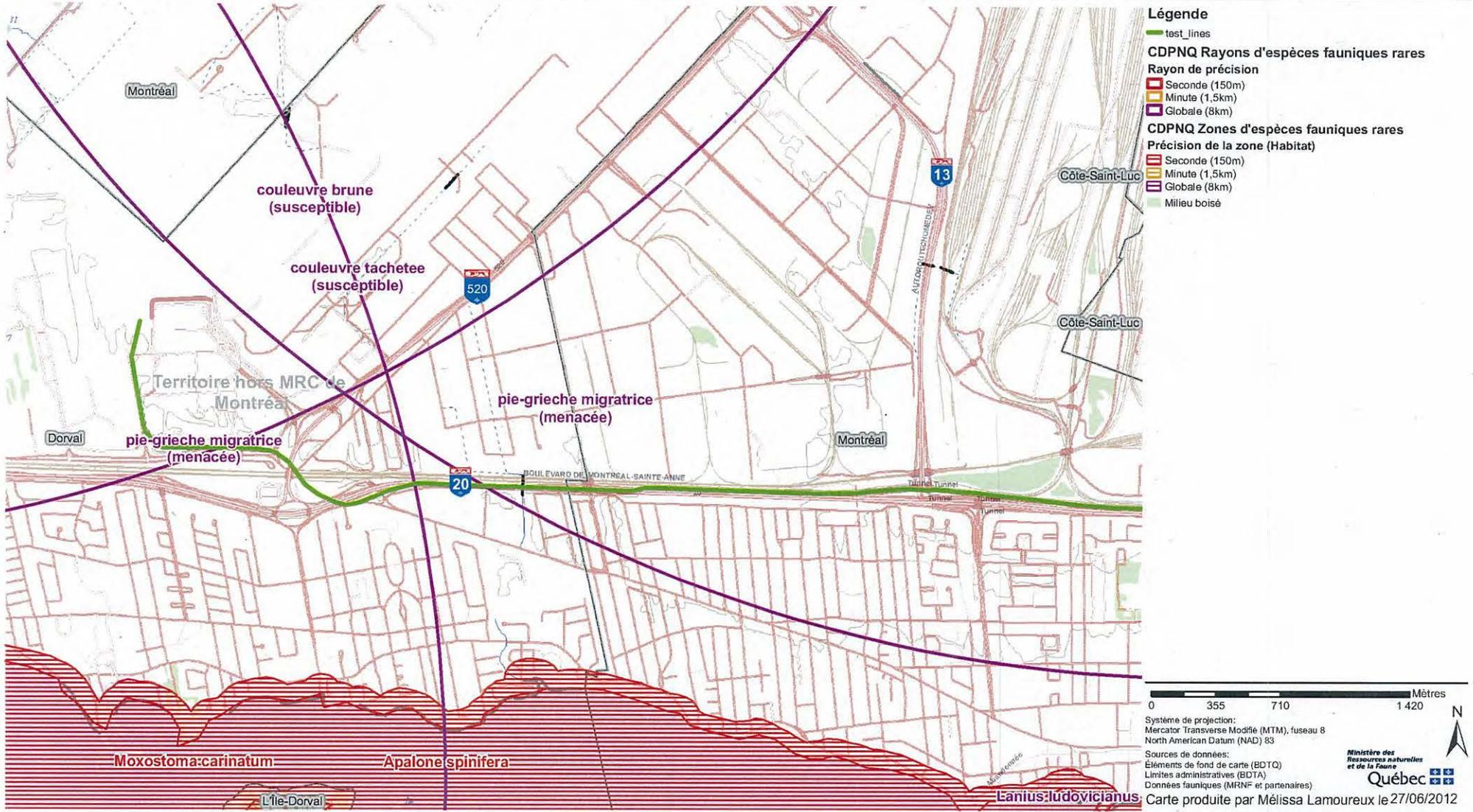
Mélissa Lamoureux

/ML

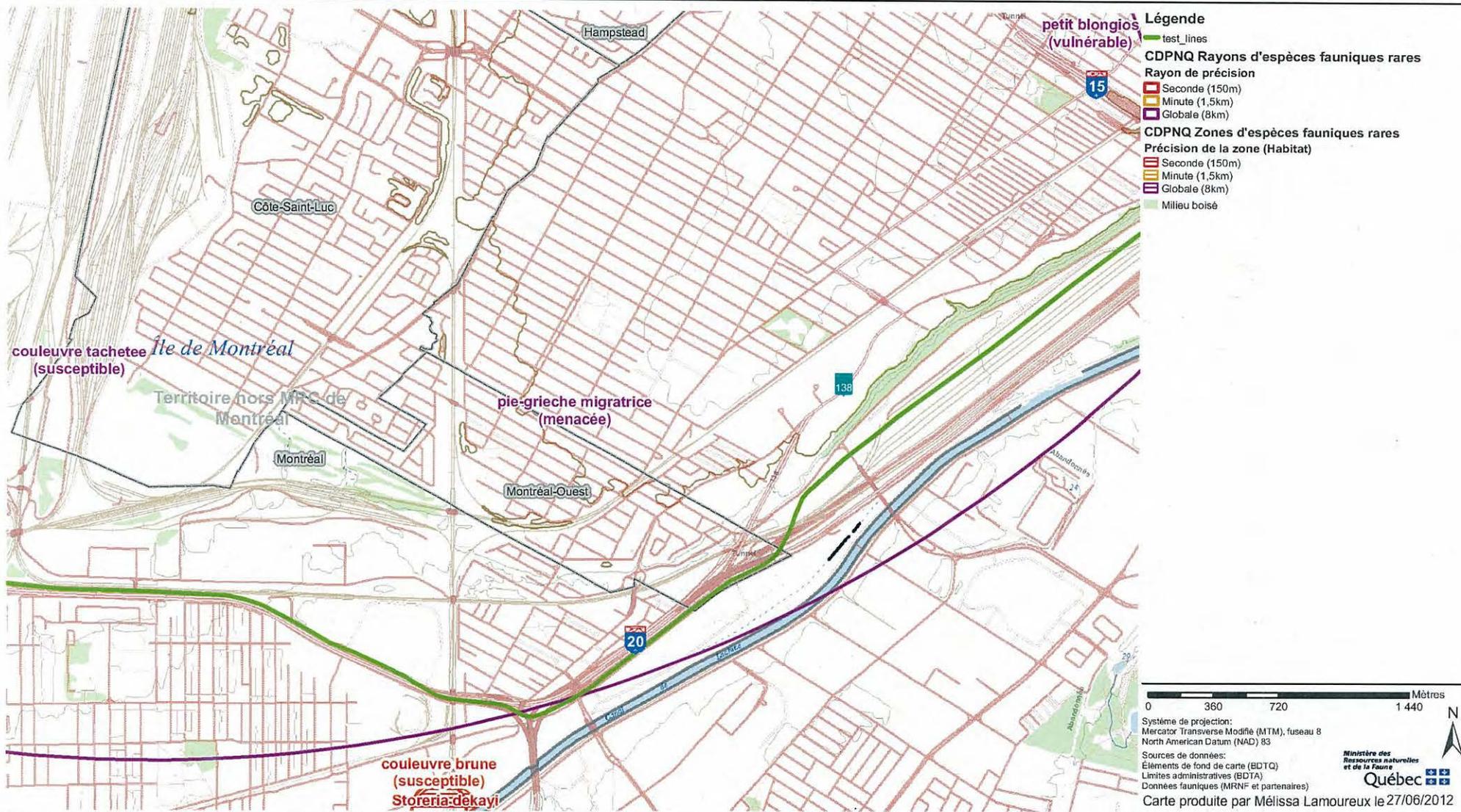
Mélissa Lamoureux

Technicienne de la faune

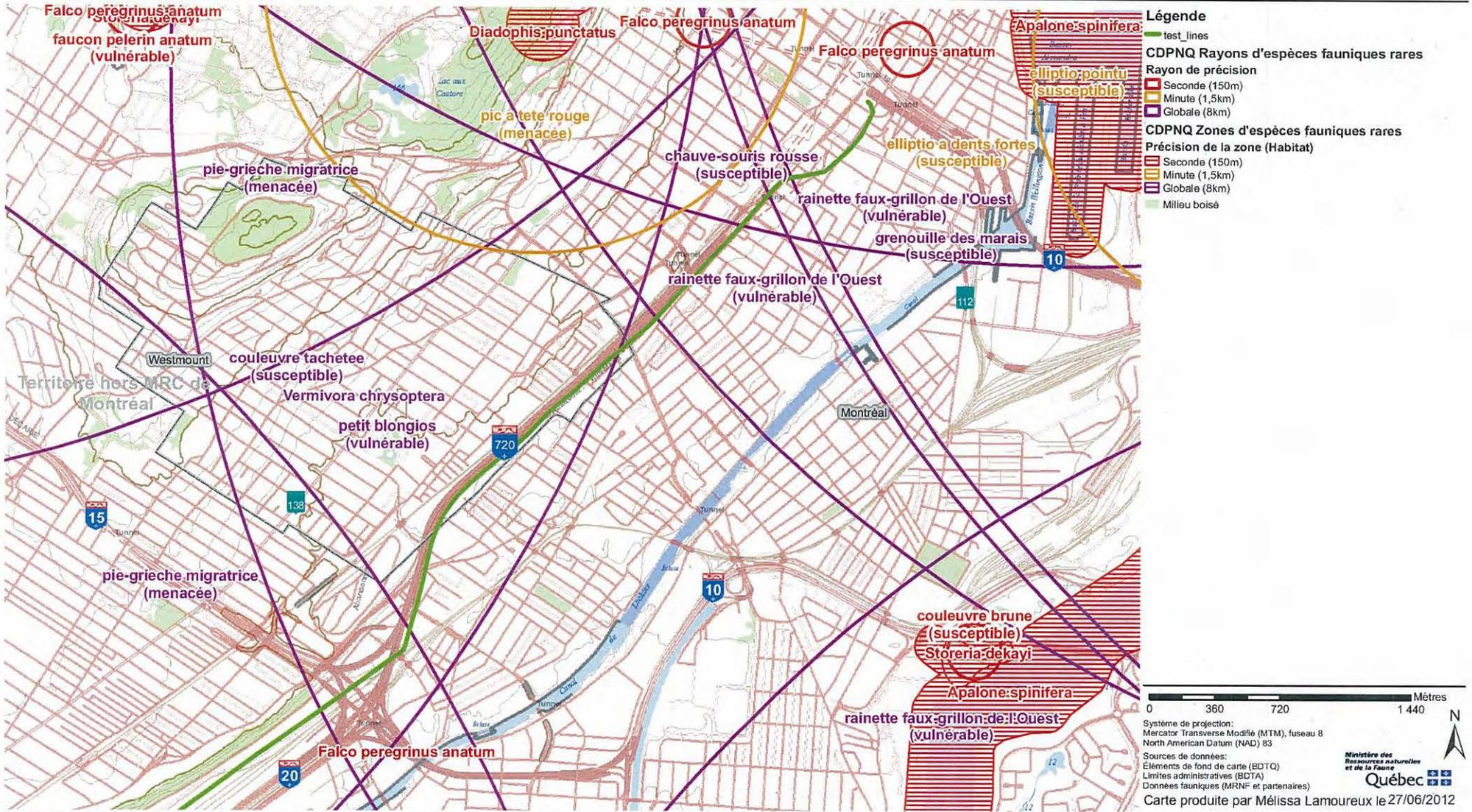
DOSSIER INFO 6413 Projet de caractérisation écologique sur le trajet projeté d'un aérotrain qui s'étendrait du Vieux-Port de Montréal jusqu'à l'aéroport de Dorval



DOSSIER INFO 6413 Projet de caractérisation écologique sur le trajet projeté d'un aérotrain qui s'étendrait du Vieux-Port de Montréal jusqu'à l'aéroport de Dorval



DOSSIER INFO 6413 Projet de caractérisation écologique sur le trajet projeté d'un aérotrain qui s'étendrait du Vieux-Port de Montréal jusqu'à l'aéroport de Dorval



6413 CDPNQ rayon 1km

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 8

Nom latin - (no. d'occurrence)

Localisation / Description

Latitude - Longitude	Qualité (Précision)	Indice de biodiversité	Cible de conservation	Dernière observation
----------------------	---------------------	------------------------	-----------------------	----------------------

FAUNE

Falco peregrinus anatum - (1138)

Dans le Centre-ville de Montréal. L'occurrence compte quatre emplacements de nid aux sites SOS-POP: FP-003: Nid 1 : Place Ville-Marie (360 St-Jacques; immeuble Trizec; Banque Royale), Nid 2 : 800 Place Victoria (tour de la Bourse) Nid 3 : Édifice Sun Life et nid 4: un nichoir a été aménagé au 32 ième étage de la Tour de la Bourse. / Le nid 3 (FP-003) sur l'édifice Sun Life a été découvert en 1936. Il a été actif de 1936 à 1947. En 1948 et 1949, seul les oeufs ont été observés. En 1950, six jeunes étaient au nid, en 1951 quatre oeufs étaient au nid mais ils auraient disparus après la ponte et en 1952 cinq fauconneaux ont été observés. En 2002, il y avait un jeune au nid. Le nid 2 à Place Victoria a été découvert en 1985 alors qu'il était utilisé. Il a été actif de 1989 à 1993 et en 1997, 1999 et 2006. Le nid 1 à la Place Ville-Marie a été utilisé au moins une fois en 1994. Le nid 4, le nichoir au 32 ième étage de la Tour de la Bourse a été utilisé en 1992 et 1995. Le couple a niché en 1996 et, en 1998 et 2000, au moins un jeune était au nid. En 2007, le nid était actif. En 2008, un adulte a été aperçu. Plusieurs observations ont été faites alors que le nid n'a pas été précisé : soit pour l'année 1982 où le couple a été dérangé par un Grand-Duc. En 1984, il y a eu production de jeune et en 1986, le nid a également été abandonné pour cause de dérangement humain. Une femelle a été observée en 1987 et au moins un jeune a été vu au nid en 1988, 2003 et 2005. En 2009, des jeunes ont été observés. En 2010 (dernier suivi), seul deux adultes ont pu être observés. Habitat: Nids alternatifs se trouvant sur 3 édifices au centre-ville de Montréal, près du fleuve Saint-Laurent. Également, un nichoir a été aménagé au 32 ième étage de la Tour de la Bourse.

45,500820 - -73,561390

Seconde (150 m.)

B5.04

Non

2010-06-14

MEILLEURE SOURCE : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec. . Adams Marc (1993); Adams Marc (1995); Auger Normand (2006); Auger Normand (2007); Baril Franklin (2010); Bird David (1989); Bird David (1991); Bird David (1992); Bird David (1993); Bird David (1994); Bird David (2000); Bird David (2005); Blais Bruno (1990); Dalpé Marc-André (2002); Duteau Denis (2002); Fradette Pierre (1998); Franche Patrice (1996); Gagnon Josée (1999); Gahbauer Marcel (2002); Gahbauer Marcel (2003); Grenon François (2002); Guillet Richard (1996); Guillet Richard (1997); Guillet Richard (1998); Guillet Richard (1999); Hall George Harper (1940); Hall George Harper (1941); Hall George Harper (1942); Hall George Harper (1943); Hall George Harper (1944); Hall George Harper (1945); Hall George Harper (1946); Hall George Harper (1947); Hall George Harper (1948); Hall George Harper (1949); Hall George Harper (1950); Hall George Harper (1951); Hall George Harper (1952); Inconnu (1936); Inconnu (1937); Inconnu (1938); Inconnu (1939); Lauzon Denis (2007); Lepage Michel (1982); Lepage Michel (1984); Lepage Michel (1985); Lepage Michel (1986); Lepage Michel (1987); Lepage Michel (1988); Masson Jean (2009); Roy Manon (2008)

Melanerpes erythrocephalus - (1653)

Montréal, immédiatement au nord-ouest du centre-ville. Mont-Royal, près du chalet qui se trouve au sud du sommet. L'étang est situé entre le chalet et le stationnement. Site BDOMQ : PR-19. / 1964-05-20 : 1 adulte et 1 nid ; 1967-06-03 : 1 adulte ; 1968-06-03 : 1 adulte ; 1968-07-12 : 1 adulte ; 1970-06-10 : 1 adulte ; 1970-07-18 : 1 adulte ; 1971-06-03 : 1 adulte ; 1972-05-17 : 2 adultes ; 1972-06-04 : 2 adultes ; 1981-05-10 : 1 adulte ; 1990-05 : 1 adulte ; 1990-05-20 : 1 adulte ; 1996-1997 : l'oiseau n'est pas revu. Habitat : parc urbain, forêt mature. Cuvette humide entourée de diverses essences feuillues et de plantations de conifères.

45,5041 - -73,587720

Minute (1,5 km.)

-

Non

1990-05-20

MEILLEURE SOURCE : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec. . Brabant Francis (1972); Cyr André (1967); Cyr André (1968); David Normand (1970); Gui L (1981); Guillet Richard (1996); Guillet Richard (1997); Inconnu (1971); Robert Michel (1990); Robinson Jack (1964); Samson Evelyne (1990)

Nom latin - (no. d'occurrence)

Localisation / Description

Latitude - Longitude	Qualité (Précision)	Indice de biodiversité	Cible de conservation	Dernière observation
Graptemys geographica - (2946)				
<i>Fleuve Saint-Laurent, Lac Saint-Louis, Lac des Deux-Montagnes, rivière des Prairies, rivière des Mille-Îles. / Le site a été utilisé en 1968. Une étude capture-recapture démontre que le site a été utilisé en 1977, 1978 et 1979. Au moins quatre individus ont été observés en 1980 et un individu en 1985. En 1988, le site a également été utilisé et au moins un individu a été observé en 1989 dans un site de nidification. Le site a été utilisé en 1990 et au moins trois observations ont été faites dans un site de nidification. Plusieurs individus ont été observés en 1994 pendant les mois de juin et juillet, soit 190 individus. En 1995, quinze individus ont été observés sur le site. En 1996, trois individus ont été observés et deux en 2001. Le site a également été utilisé en 2003 (mai et juin).</i>				
45,341380 - -73,859240	Seconde (150 m.)	B3.11	Non	2003
MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. . Anonyme (1990).; Bélanger Dominic (2003).; Bider Jean Roger (1988).; Bider Jean Roger, Weil Greg (1980).; Bisson Robert, Lalonde Stéphane (1996).; Blouin-Demers Gabriel, Rodrigue David, Bider J. Roger (1995).; Bonin Joël (1995).; Brisson M. (1990).; Daigle Claude (1994).; De Grandmont Jean (1985).; De Grandmont Jean (1989).; De Grandmont Jean (1990).; Desroches Jean-François (2001).; Flaherty, Bider Jean Roger (1980).; Galois Patrick, Azar Christian (1996).; Gordon D.M.M., MacCulloch Ross D. (1977).; Gordon David M. (0).; Hackney Alison (1988).; Hoek Wyb, Lovrity Joseph E. (1968).; Laurion Isabelle (2001).; Leclerc François (1994).; Lovrity Joseph E. (0).; Rodrigue David, Bider Jean Roger, Casgrain Nicolas (1996).; Smar Matt (1988).				
Apalone spinifera - (3008)				
<i>Dans la région de Montréal et Laval: Île-Perrot, Sainte-Anne-de-Bellevue et Pointe-du-Moulin. Baie de l'Île-Perrot, petite baie en aval de Pointe de Brucy. Senneville, à la jonction de la route 40 et du Lac des Deux Montagnes. Entre Baie-d'Urfé et Sainte-Anne-de-Bellevue. Melocheville, parc de la Pointe du Buisson. Lasalle, parc des rapides de Lasalle. Pointe-à-Cailière. En avant du collège Macdonald, sur le campus. / La première mention au site remonte 1760, alors que 6 vestiges ont été retrouvés. D'autres mention ont été recensées en à 1962, en 1965 et en 1968. En 1982, un individu a été capturé et gardé à l'aquarium de Montréal. En 1985, un individu de 6 po a été observé sur le campus, en avant du collège Macdonald. Le site a été utilisé en 1987. En 2003, un individu a été potentiellement vu se chauffant sur un tronc, mais il n'y a pas eu de confirmation, mention douteuse, probablement une relâche d'un animal en captivité. Habitat: ?</i>				
45,388870 - -73,809230	Seconde (150 m.)	B5.04	Non	1987
MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. . Bider Jean Roger (1985).; Courtemanche Michelle (0).; Courtemanche Michelle (1760).; Dixon Sarah (2003).; Gaudette André (1982).; Hoek Wyb (1987).; Lovrity Joseph E. (1962).; Lovrity Joseph E. (1965).; Lovrity Joseph E., Hoek Wyb (1968).				
Diadophis punctatus - (15687)				
<i>Montréal, Parc du Mont-Royal, chemin Camilien-Houde, du côté sud, à environ 100m du stationnement. / Un ou des individu(s) auraient été observés en 1985 et un autre en juin 2003. En 2004, au moins 21 individus auraient été inventoriés et 3 adultes en avril 2008. Habitat : forêt feuillue.</i>				
45,506180 - -73,585560	Seconde (150 m.)	B5.04	Non	2008-04-25
MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. . Gravel Réjean (1985).; Lamoureux Hugo-Paul (2008).; Lamoureux Hugo-Paul, Lavigne Patrice (2008).; Lavigne Patrice (2003).; Ouellet Martin, Galois Patrick, Pétel Roxane, Marquis Sarah, Morin Marie-Josée (2004).				
Falco peregrinus anatum - (18851)				
<i>Dans la ville de Montréal, sur la tour Scotia au 1002 rue Sherbrooke O. L'occurrence compte un nid au site SOS-POP: FP-126 (Tour Scotia). / Le site a été découvert en 2008, alors qu'il était actif. En 2010 (dernier suivi), le site était vide. Habitat: nid sur une corniche au 29ième étage d'un édifice.</i>				
45,502230 - -73,575850	Seconde (150 m.)	B5.04	Non	2008-05
MEILLEURE SOURCE : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec. . Baril Franklin (2010); Inconnu (2010); Léveillé Martin (2008)				

Nom latin - (no. d'occurrence)

Localisation / Description

Latitude - Longitude

Qualité (Précision)

Indice de biodiversité

Cible de conservation

Dernière observation

***Storeria dekayi* - (18876)**

Sur l'île de Montréal, sur la rive Nord du Canal Lachine, confiné entre le canal et les industries du Boul. St-Joseph. / La mention date de 2008, alors que 5 adultes et douze juvéniles ont été inventoriés en septembre. Habitat: Friche, milieu ouvert, dans les hautes herbes.

45,436960 - -73,656560

Seconde (150 m.)

B5.04

Non

2008-09-16

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. . Dostie Marie-Claude (2008).

***Falco peregrinus anatum* - (20367)**

Dans la région de la Montréal, à l'échangeur Turcot. L'occurrence compte 1 emplacement de nid au site SOS-POP: FP-176 (échangeur Turcot). / Le site a été découvert en 2011, alors qu'il était actif.

45,465880 - -73,596610

Seconde (150 m.)

B5.04

Non

2011-06

MEILLEURE SOURCE :



2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 6

Nom latin Nom commun	Rangs de priorité			Statut	Nombre d'occurrences dans votre sélection											Nombre au Québec
	G	N	S		Total	A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autre	
FAUNE																
<i>Falco peregrinus anatum</i> faucon pèlerin anatum	G4	N3	S3	vulnérable	3	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	161
<i>Melanerpes erythrocephalus</i> pic à tête rouge	G5	N3	ZZ	menacée	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	26
<i>Graptemys geographica</i> tortue géographique	G5	N4	S2	vulnérable	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	12
<i>Apalone spinifera</i> tortue-molle à épines	G5	N2	S1	menacée	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	8
<i>Diadophis punctatus</i> couleuvre à collier	G5	N5	S3	susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	91
<i>Storeria dekayi</i> couleuvre brune	G5	N5	S2	susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	86
Totaux:					8	0	1	0	0	0	2	0	5	0	0	

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes :

B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Cible de conservation : L'étiquette " cible de conservation " identifie les occurrences d'espèces légalement protégées pour lesquelles des actions prioritaires sont définies au plan de conservation.

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state



Le 19 octobre 2012

Catherine Rivard,
Biologiste,
CIMA+
300, rue de Longpré, bureau 200
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3B9

N/Réf.: 6654

Numéro de dossier : 000 9003 03 00

Objet : Information sur la faune et les habitats dans le cadre d'un projet de caractérisation écologique pour une section du trajet projeté de l'aérotrain de Dorval entre L'aéroport de Dorval et le centre Fairview à pointe-Claire

En réponse à votre demande d'information reçue le 26 septembre 2012 et concernant le sujet en rubrique, voici une description des banques de données consultées et des informations qui nous y avons extraites touchant votre secteur d'étude. Veuillez joindre cette lettre-ci et les pièces jointes à toute demande de certificat d'autorisation, d'autorisation ou de permis.

- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ)

Le CDPNQ collige, analyse et diffuse l'information disponible sur les éléments prioritaires de la biodiversité. Pour les espèces fauniques, le traitement est assuré par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), alors que pour les espèces floristiques, la responsabilité incombe au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Depuis 1988, les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement au système de gestion de données. Les informations consignées reflètent l'état des connaissances. Certaines portions du territoire sont méconnues et une partie des données existantes n'est pas encore intégrée au système, présente des lacunes quant à la précision géographique ou encore, a besoin d'être actualisée ou davantage documentée. Ainsi, la banque de données ne fait pas de distinction entre les portions de territoires reconnues comme étant dépourvues de telles espèces et celles non inventoriées. Pour ces raisons, l'avis du CDPNQ concernant la présence, l'absence ou l'état des espèces en situation précaire d'un territoire particulier n'est jamais définitif et ne doit pas être considéré comme un substitut aux inventaires de terrain requis dans le cadre des évaluations environnementales.

Selon la potentialité du territoire concerné, il peut s'avérer opportun de réaliser un inventaire de terrain, soit pour vérifier la localisation exacte ou la persistance des espèces rapportées, ou encore pour vérifier si des espèces potentielles non signalées jusqu'à maintenant sont présentes dans la zone à l'étude. En effet, l'information sur la localisation d'une mention est souvent imprécise mais indique que ces espèces peuvent être présentes dans la zone à l'étude si elle compte des habitats propices. Pour mieux connaître quelles espèces pourraient habiter les types d'habitats du territoire à l'étude, on peut consulter les fiches descriptives des 18 espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables

au Québec (voir le site Internet <http://www3.mrnf.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/liste.asp>). Dans l'éventualité d'une étude sur le terrain, la page internet suivante permet de signaler une espèce animale vertébrée ou végétale suivie par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) <http://www.cdpnq.gouv.qc.ca/espece.htm>.

Après la consultation de la banque de données du CDPNQ, nous vous avisons de la présence, sur le territoire de votre projet ou à l'intérieur d'un périmètre d'influence de ce dernier, de mentions d'espèces animales menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées ou d'intérêt pour le CDPNQ. Le rapport des mentions est ci-joint dans le fichier intitulé « Occurences sélectionnées.pdf » et la « Carte faunique » jointe indique la localisation de ces mentions.

Ces données sont confidentielles et transmises seulement à des fins de recherche, de conservation et de gestion du territoire. Afin de mieux protéger les espèces en cause, notamment de la récolte, nous exigeons que ces informations ne soient pas divulguées à un tiers et qu'elles soient employées seulement dans le contexte de la présente demande.

Pour faire mention des documents fournis, nous suggérons la formulation suivante :

Citation générale :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. Extractions du système de données pour le territoire de ... Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) [ou MDDEP le cas échéant], Québec. x pages.

Citation d'un rapport en particulier :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. Titre du rapport. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) [ou MDDEP le cas échéant], Québec. x pages.

Pour une donnée en particulier, l'auteur doit être cité et son autorisation accordée avant diffusion dans une publication.»

Pour en savoir davantage sur le CDPNQ, veuillez consulter le site web www.cdpnq.gouv.qc.ca.

Pour en savoir davantage sur les espèces d'oiseau en situation précaire qui figurent sur la sortie informatisée jointe ou s'ils présentent un potentiel de présence dans le territoire de votre projet, vous êtes invités à entrer en contact avec le Regroupement QuébecOiseaux (4545, Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, Succ. M, Montréal, Québec, H1V 3R2, site internet: <http://www.quebecoiseaux.org>). Le Regroupement QuébecOiseaux est responsable d'un programme de suivi des sites de reproduction des oiseaux menacés du Québec depuis 1993. Les renseignements colligés sont saisis dans la banque de données sur les oiseaux menacés du Québec, SOS-POP. Les demandes d'information doivent être adressées à monsieur Pierre Fradette, biologiste responsable de la banque de données au (418) 730-7551 (pfradette@quebecoiseaux.org) Aussi, dans le cas d'espèces d'amphibien ou de reptile, vous pouvez obtenir les données de l'Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec pour une somme raisonnable. Veuillez communiquer avec M. Sébastien Rouleau, coordonnateur de la recherche et de la conservation à la Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent au (514) 457-9449, poste 106 (télécopieur : 457-0769 ; courriel : rouleau.sebastien@ecomuseum.ca, 21 125 chemin Sainte-Marie, Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec H9X 3Y7).

Enfin, nous vous rappelons que c'est le MDDEP qui collige les mentions d'espèces végétales rares dans le CDPNQ. Pour la région Montérégie, vous pouvez contacter Robert Rubénovitch (450 928-7607, monteregie@mddep.gouv.qc.ca) et pour les régions de Montréal et de Laval, c'est monsieur Marc Chagnon (514 873-3636 #221, marc.chagnon@mddep.gouv.qc.ca) qui saura vous répondre.

J'espère que ces renseignements répondent entièrement à vos besoins. Veuillez agréer

l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Mélissa Lamoureux

/ML

Mélissa Lamoureux

Technicienne de la faune

6654 CDPNQ rayon 5km Dorval

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 10

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

FAUNE

***Apalone spinifera* - (3008)**

tortue-molle à épines

Dans la région de Montréal et Laval: Île-Perrot, Sainte-Anne-de-Bellevue et Pointe-du-Moulin. Baie de l'Île-Perrot, petite baie en aval de Pointe de Brucy. Senneville, à la jonction de la route 40 et du Lac des Deux Montagnes. Entre Baie-d'Urfé et Sainte-Anne-de-Bellevue. Melocheville, parc de la Pointe du Buisson. Lasalle, parc des rapides de Lasalle. Pointe-à-Cailière. En avant du collège Macdonald, sur le campus. / La première mention au site remonte 1760, alors que 6 vestiges ont été retrouvés. D'autres mention ont été recensées en 1962, en 1965 et en 1968. En 1982, un individu a été capturé et gardé à l'aquarium de Montréal. En 1985, un individu de 6 po a été observé sur le campus, en avant du collège Macdonald. Le site a été utilisé en 1987. En août 2003, un individu a été potentiellement vu se chauffant sur un tronc (mais probablement une relâche d'un animal en captivité, mention douteuse). Habitat: ?

45,389 / -73,809

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1987

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

***Esox americanus vermiculatus* - (20043)**

brochet vermiculé

Rive est du lac Saint-Louis, entre Châteauguay et Maple Beauharnois. Cette occurrence comprend aussi la réserve nationale de faune des Iles-de-la-Paix. / Les premières observations de cette occurrence ont débutées avec la capture de 23 spécimens en 1942. Ensuite, 1 et 3 brochets vermiculé ont été capturés en 1965 et 1969 respectivement. De 1971 à 1978 (1971, 1973, 1975 et 1978), 8 individus ont été capturés. La capture du dernier spécimen de cette espèce sur la superficie de cette occurrence date de 1988.

45,409 / -73,777

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1988-04-27

MEILLEURE SOURCE : POISSONSobs. 2011. Banque de données d'observations de poissons, active depuis 2011; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère des ressources naturelles et de la faune.

***Lanius ludovicianus* - (1800)**

pie-grièche migratrice

Pointe-Claire, à environ 850 m au nord-ouest de l'usine de filtration. Site BDOMQ : PM-35 ; Pointe-Claire. / 1963 : 3 jeunes.

45,433 / -73,833

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1963

MEILLEURE SOURCE : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Moxostoma carinatum - (2159)

chevalier de rivière

Fleuve St-Laurent, lac St-Louis. / 1941-04-21: 2 individus observés ; 1941-10-30 : 1 individu observé ; 1941-11-20 : 1 individu observé ; 1941-12-02 : 2 individus observés ; 1942-02-19 : 2 individus observés ; 1942-02-25 : 4 individus observés ; 1942-03-03 : 1 individu observé ; 1942-04-27 : 1 individu observé ; 1942-04-28 : 2 individus observés ; 1942-04-29 : 1 individu observé ; 1942-06-22 : 1 individu observé ; 1943-05-05 : 12 individus observés ; 1943-05-06 : 2 individus observés ; 1943-05-07 : 3 individus observés ; 1943-05-08 : 14 individus observés ; 1943-05-10 : 38 individus observés ; 1943-05-11 : 118 individus observés ; 1943-05-12 : 6 individus observés ; 1943-05-14 : 4 individus observés ; 1943-05-19 : 3 individus observés ; 1943-05-20 : 18 individus observés ; 1943-05-24 : 30 individus observés ; 1943-05-30 : 3 individus observés ; 1943-05-31 : 8 individus observés ; 1943-06-01 : 4 individus observés ; 1943-06-02 : 1 individu observé ; 1943-06-04 : 1 individu observé ; 1943-06-05 : 2 individus observés ; 1943-06-07 : 5 individus observés ; 1943-06-08 : 3 individus observés ; 1943-06-09 : 1 individu observé ; 1943-06-10 : 1 individu observé ; 1943-06-11 : 2 individus observés ; 1948-02-12 : 4 individus observés ; 1948-02-16 : 8 individus observés ; 1948-02-18 : 3 individus observés ; 1948-02-19 : 1 individu observé ; 1948-02-23 : 4 individus observés ; 1948-02-24 : 3 individus observés ; 1948-02-27 : 2 individus observés ; 1948-02-28 : 1 individu observé ; 1948-03-01 : 1 individu observé ; 1948-03-04 : 1 individu observé ; 1948-04-17 : 4 individus observés ; 1968-06-18 : 1 individu observé ; 1982-04-28 : 1 individu observé ; 1982-05-02 : 10 individus observés ; 1984-05-04 : 1 individu observé. 1984-05-12 : 1 individu observé.

45,419 / -73,75

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1984-05-12

MEILLEURE SOURCE : Faune et Parcs Québec. 1999. Fichier informatisé des relevés fauniques en milieu aquatique et riparien. (en date du 24 août 1999) Longueuil, Direction régionale de la Montérégie

Opheodrys vernalis - (15552)

couleuvre verte

Dollard-des-Ormeaux, cour arrière du 8 rue Dallas, Montréal. / Un individu a été observé en août 2000. Habitat : pelouse traitée, sèche, adjacente à la fondation de la maison, dalles de ciment, présence de framboisiers collés à la maison.

45,49 / -73,786

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2000-08-06

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Percina copelandi - (20216)

fouille-roche gris

Dans le lac Saint-Louis, au creux de la Baie de Valois, au sud de l'île de Montréal. / Les observations provenant de ces occurrences proviennent d'échantillonnages effectués en 1999, le 6 juillet. En tout, 41 individus ont été capturés à la seine sur 7 stations.

45,437 / -73,803

E (Existante, à déterminer) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1999-07-06

MEILLEURE SOURCE : POISSONSobs. 2011. Banque de données d'observations de poissons, active depuis 2011; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère des ressources naturelles et de la faune.



Nom latin - (no. d'occurrence)**Nom français****Localisation / Description**

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Storeria dekayi - (18878)*couleuvre brune*

Sur l'île de Montréal, au Bois-de-Liesse. / Les premières mentions à ce site datent de 2007, alors que deux adultes et cinq juvéniles avaient été inventoriés. En 2008, un autre adulte a été observé dans le secteur. Habitat: champ (herbacé et trèfles), friche, boisé et forêt de feuillu avec zone humide et près d'un ruisseau.

45,50 / -73,772

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2008-05-05

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Storeria dekayi - (15166)*couleuvre brune*

Dollard-des-Ormeaux, dans une piscine chez le voisin du 141 rue Montevista. / En 2001, une femelle gestante, d'une longueur totale de 39,5 cm (SVL 22cm) a été apportée par un campeur puis rapportée pour la relâcher. Habitat: Champ en friche sous lignes d'Hydro, avec secteur boisé d'un côté.

45,484 / -73,814

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.11

2001-08-05

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Storeria dekayi - (11448)*couleuvre brune*

Roxboro, Île de Montréal, Ouest de l'île, terrain de Merck Frost et à l'est de Frost ;sur la route de sable et en face du Réno-Dépôt de Pointe-Claire. / Les premières observations datent de 1990 où trois individus ont été observés sous des déchets sur le bord de la route. Par la suite, un individu a été vu en 1998 et trois spécimens en 1999. En 2008, un adulte et trois juvéniles ont été recensés dans le secteur. Habitat : friche avec champs et parties semi-boisée ou espace ouvert sec. Plusieurs endroits où le sol est dénudé avec une abondance de roches plates et autres débris (bois et béton). Aussi, petit boisé d'érables et hêtres + et bord de route.

45,459 / -73,84

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.11

2008-05-16

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Storeria dekayi - (15167)*couleuvre brune*

Pointe-Claire, trouvée au 268 Vista, dans la cours d'entrée. / Première observation au site en 1954 où un spécimen avait été observé. En 1955, 5 individus y ont été observés et en 1998, six individus ont été vu et un autre de 30cm en 1999. Habitat: champ, sol dénudé et boisé de peupliers à feuilles deltoïdes (*Populus deltoïdes*). La salicaire pourpre (*Lythrum salicaria*) et des lots de phragmite arborent le site.

45,444 / -73,826

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.11

1999-10-08

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.



2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 7

Nom latin Nom commun	Rangs de priorité			Statut	Total	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autre		
FAUNE																	
<i>Apalone spinifera</i> tortue-molle à épines	G5	N3	S1	Menacée	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	8
<i>Esox americanus vermiculatus</i> brochet vermiculé	G5T5	N2?	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	6
<i>Lanius ludovicianus</i> pie-grièche migratrice	G4	N4B	S1B	Menacée	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	52
<i>Moxostoma carinatum</i> chevalier de rivière	G4	N2N3	S2S3	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	9
<i>Opheodrys vernalis</i> couleuvre verte	G5	N5	S3S4	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	124
<i>Percina copelandi</i> fouille-roche gris	G4	N2N3	S2S3	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	53
<i>Storeria dekayi</i> couleuvre brune	G5	N5	S2	Susceptible	4	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0	0	86
Totaux:					10	0	3	0	0	0	0	4	0	3	0	0	



Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state

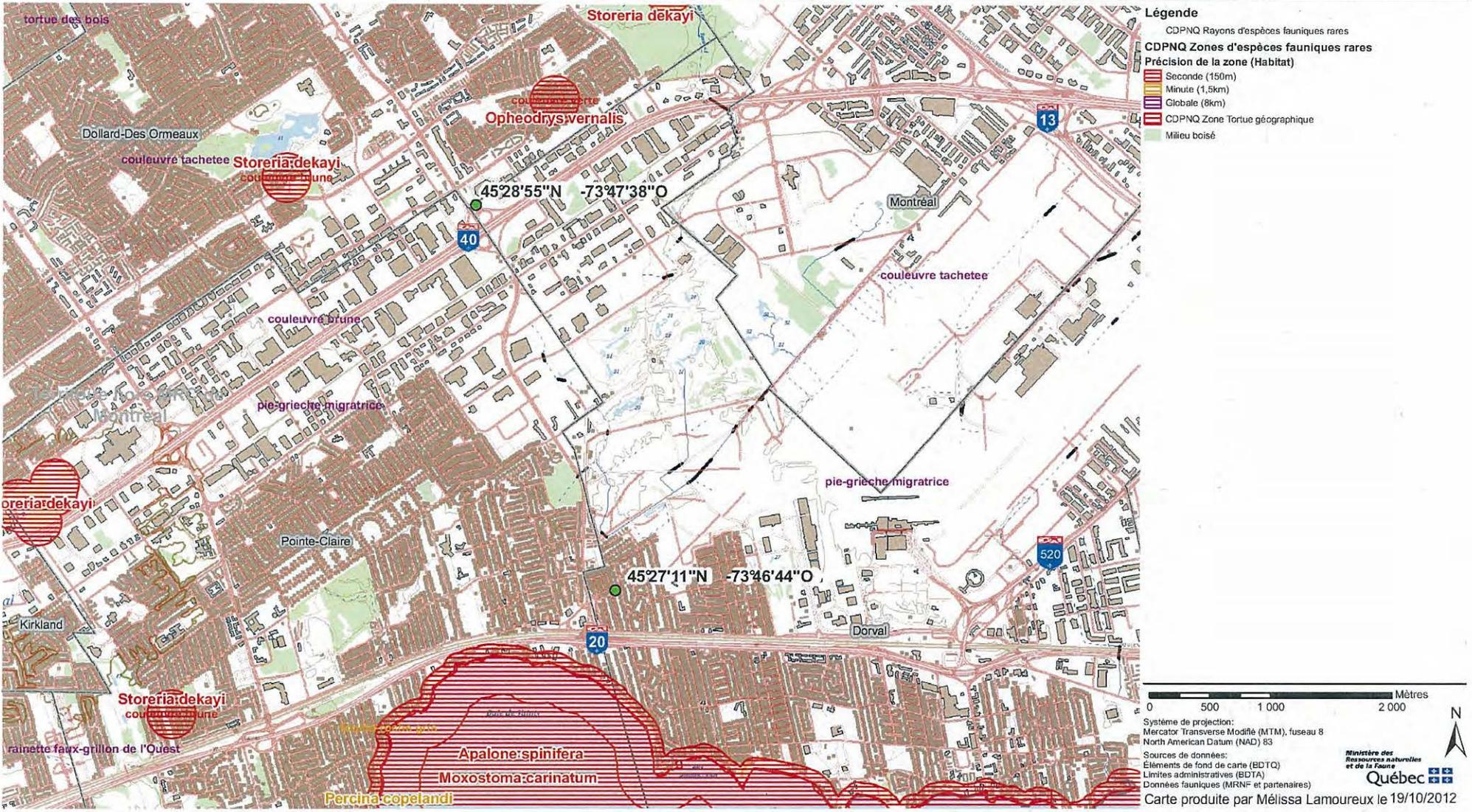




SGBIO

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

DOSSIER INFO 6654 Projet de caractérisation écologique pour une section du trajet projeté de l'aérottrain de Dorval entre L'aéroport de Dorval et le centre Fairview à pointe-Claire



6654 CDPNQ rayon 5km Pointe-Claire

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 18

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

FAUNE

***Apalone spinifera* - (3008)**

tortue-molle à épines

Dans la région de Montréal et Laval: Île-Perrot, Sainte-Anne-de-Bellevue et Pointe-du-Moulin. Baie de l'Île-Perrot, petite baie en aval de Pointe de Brucy. Senneville, à la jonction de la route 40 et du Lac des Deux Montagnes. Entre Baie-d'Urfé et Sainte-Anne-de-Bellevue. Melocheville, parc de la Pointe du Buisson. Lasalle, parc des rapides de Lasalle. Pointe-à-Cailière. En avant du collège Macdonald, sur le campus. / La première mention au site remonte 1760, alors que 6 vestiges ont été retrouvés. D'autres mention ont été recensées en 1962, en 1965 et en 1968. En 1982, un individu a été capturé et gardé à l'aquarium de Montréal. En 1985, un individu de 6 po a été observé sur le campus, en avant du collège Macdonald. Le site a été utilisé en 1987. En août 2003, un individu a été potentiellement vu se chauffant sur un tronç (mais probablement une relâche d'un animal en captivité, mention douteuse). Habitat: ?

45,389 / -73,809

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1987

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

***Elliptio crassidens* - (14533)**

elliptio à dents fortes

Rivière des Prairies, Municipalité de Montréal. Limite est du parc régional du Bois-de-Saraguay. Numéro de station: JFD 2002/vii/31. / Habitat: Substrat rocheux.

45,521 / -73,746

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2002-07-31

MEILLEURE SOURCE : MULETTES. 2000 -. Banque de données sur les mulettes du Québec, active depuis 2000. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats. Québec, Québec.

***Lasionycteris noctivagans* - (15857)**

chauve-souris argentée

Laval, partie sud de l'île. / Des cris de chauve-souris ont été enregistrés à plusieurs reprises en 2000, 2001, 2002, 2003, 2004 et 2006, au cours du réseau québécois d'inventaires acoustiques.

45,543 / -73,722

A (Excellente) - S (Seconde, 150 m)

B4.03

2006-08-06

MEILLEURE SOURCE : MMACH. 1996 -. Banque de données sur les micromammifères et les chiroptères du Québec, active depuis 1996. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats. Québec, Québec.



Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

***Lasiurus cinereus* - (17360)**

chauve-souris cendrée

Rivière-des-Prairies, Laval. / Il y a eu 31 enregistrements en juillet 2000, 14 autres en juillet 2001, 41 en 2002 et 4 le 8 juillet 2003. Durant la saison 2006, il y a eu 3 enregistrements (1 le 13 juillet et 2 le 7 août). Habitat : milieu urbain, près de parcs, arbres matures.

45,544 / -73,719

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B4.07

2006-08-07

MEILLEURE SOURCE : MMACH. 1996 -. Banque de données sur les micromammifères et les chiroptères du Québec, active depuis 1996. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats. Québec, Québec.

***Moxostoma carinatum* - (2159)**

chevalier de rivière

Fleuve St-Laurent, lac St-Louis. / 1941-04-21: 2 individus observés ; 1941-10-30 : 1 individu observé ; 1941-11-20 : 1 individu observé ; 1941-12-02 : 2 individus observés ; 1942-02-19 : 2 individus observés ; 1942-02-25 : 4 individus observés ; 1942-03-03 : 1 individu observé ; 1942-04-27 : 1 individu observé ; 1942-04-28 : 2 individus observés ; 1942-04-29 : 1 individu observé ; 1942-06-22 : 1 individu observé ; 1943-05-05 : 12 individus observés ; 1943-05-06 : 2 individus observés ; 1943-05-07 : 3 individus observés ; 1943-05-08 : 14 individus observés ; 1943-05-10 : 38 individus observés ; 1943-05-11 : 118 individus observés ; 1943-05-12 : 6 individus observés ; 1943-05-14 : 4 individus observés ; 1943-05-19 : 3 individus observés ; 1943-05-20 : 18 individus observés ; 1943-05-24 : 30 individus observés ; 1943-05-30 : 3 individus observés ; 1943-05-31 : 8 individus observés ; 1943-06-01 : 4 individus observés ; 1943-06-02 : 1 individu observé ; 1943-06-04 : 1 individu observé ; 1943-06-05 : 2 individus observés ; 1943-06-07 : 5 individus observés ; 1943-06-08 : 3 individus observés ; 1943-06-09 : 1 individu observé ; 1943-06-10 : 1 individu observé ; 1943-06-11 : 2 individus observés ; 1948-02-12 : 4 individus observés ; 1948-02-16 : 8 individus observés ; 1948-02-18 : 3 individus observés ; 1948-02-19 : 1 individu observé ; 1948-02-23 : 4 individus observés ; 1948-02-24 : 3 individus observés ; 1948-02-27 : 2 individus observés ; 1948-02-28 : 1 individu observé ; 1948-03-01 : 1 individu observé ; 1948-03-04 : 1 individu observé ; 1948-04-17 : 4 individus observés ; 1968-06-18 : 1 individu observé ; 1982-04-28 : 1 individu observé ; 1982-05-02 : 10 individus observés ; 1984-05-04 : 1 individu observé. 1984-05-12 : 1 individu observé.

45,419 / -73,75

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1984-05-12

MEILLEURE SOURCE : Faune et Parcs Québec. 1999. Fichier informatisé des relevés fauniques en milieu aquatique et riparien. (en date du 24 août 1999) Longueuil, Direction régionale de la Montérégie

***Notropis bifrenatus* - (20085)**

méné d'herbe

Située dans la rivière des Prairies, cette occurrence est localisée au sud de l'île Bozzard, jusqu'à la municipalité de Dollard-des-Ormeaux, de l'île de Montréal. / La première observation relative à la création de cette occurrence provient de la capture d'un individu, à la seine, en septembre 1972. Par la suite, 2 individus ont été capturés en avril 1990, au troubleau.

45,477 / -73,878

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1990-04-17

MEILLEURE SOURCE : POISSONSobs. 2011. Banque de données d'observations de poissons, active depuis 2011; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère des ressources naturelles et de la faune.



Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

***Opheodrys vernalis* - (15552)**

couleuvre verte

Dollard-des-Ormeaux, cour arrière du 8 rue Dallas, Montréal. / Un individu a été observé en août 2000. Habitat : pelouse traitée, sèche, adjacente à la fondation de la maison, dalles de ciment, présence de framboisiers collés à la maison.

45,49 / -73,786

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2000-08-06

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

***Percina copelandi* - (20216)**

fouille-roche gris

Dans le lac Saint-Louis, au creux de la Baie de Valois, au sud de l'île de Montréal. / Les observations provenant de ces occurrences proviennent d'échantillonnages effectués en 1999, le 6 juillet. En tout, 41 individus ont été capturés à la seine sur 7 stations.

45,437 / -73,803

E (Existante, à déterminer) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1999-07-06

MEILLEURE SOURCE : POISSONSobs. 2011. Banque de données d'observations de poissons, active depuis 2011; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère des ressources naturelles et de la faune.

***Storeria dekayi* - (11450)**

couleuvre brune

Chomedey, Laval. Parc de la rivière des milles-îles : champ, boul. Armand-Frappier. / Un individu a été capturé dans le champ et libéré le 24 août 2000. Deux autres femelles ont été capturées la même année et elles ont données naissance le 22 août à quinze petits chacune. Ils ont été libérés le 24 août au même endroit. Habitat : champ en friche.

45,518 / -73,784

E (Existante, à déterminer) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

2000-08-24

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

***Storeria dekayi* - (15172)**

couleuvre brune

Saraguay, Parc régional du Bois-de-Liesse. / En 1990, au moins un individu a été observé. En 2007, douze adultes et 23 juvéniles ont été inventoriés sur le site. En 2008, un adulte a été vu. Habitat : champ, milieu ouvert avec herbacés et vinégriers. Il y a aussi un mur de pierre et des débris.

45,507 / -73,758

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2009-04-19

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.



Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Storeria dekayi - (18879)

couleuvre brune

Montréal, sur une piste cyclable, le long de la voie ferrée qui longe le parc des rapides du cheval blanc. Entre l'emprise du chemin du fer et la forêt de feuillus près de la berge de la rivière des Prairies. / En 2008, un adulte a été inventorié dans le secteur. Habitat: piste cyclable, forêt de feuillus (frênes et saules) près de la rivière.

45,512 / -73,821

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2008-10-16

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Storeria dekayi - (11448)

couleuvre brune

Roxboro, Île de Montréal, Ouest de l'île, terrain de Merck Frost et à l'est de Frost ;sur la route de sable et en face du Réno-Dépôt de Pointe-Claire. / Les première observations datent de 1990 où trois individus ont été observés sous des déchets sur le bord de la route. Par la suite, un individu a été vu en 1998 et trois spécimens en 1999. En 2008, un adulte et trois juvéniles ont été recensés dans le secteur. Habitat : friche avec champs et parties semi-boisée ou espace ouvert sec. Plusieurs endroits où le sol est dénudé avec une abondance de roches plates et autres débris (bois et béton). Aussi, petit boisé d'érables et hêtres + et bord de route.

45,459 / -73,84

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.11

2008-05-16

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Storeria dekayi - (15167)

couleuvre brune

Pointe-Claire, trouvée au 268 Vista, dans la cours d'entrée. / Première observation au site en 1954 où un spécimen avait été observé. En 1955, 5 individus y ont été observés et en 1998, six individus ont été vu et un autre de 30cm en 1999. Habitat: champ, sol dénudé et boisé de peupliers à feuilles deltoïdes (*Populus deltoïdes*). La salicaire pourpre (*Lythrum salicaria*) et des lots de phragmite arborent le site.

45,444 / -73,826

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.11

1999-10-08

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Storeria dekayi - (18880)

couleuvre brune

À Pierrefonds, aux rapides du cheval blanc. / En 2005, un adulte a été recensé dans le secteur. En 2006, 2 autres individus ont été vus. Habitat: ?

45,514 / -73,834

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2006-05-20

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.



Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Storeria dekayi - (18878)

couleuvre brune

Sur l'île de Montréal, au Bois-de-Liesse. / Les premières mentions à ce site datent de 2007, alors que deux adultes et cinq juvéniles avaient été inventoriés. En 2008, un autre adulte a été observé dans le secteur. Habitat: champ (herbacé et trèfles), friche, boisé et forêt de feuillu avec zone humide et près d'un ruisseau.

45,50 / -73,772

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2008-05-05

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Storeria dekayi - (18877)

couleuvre brune

Sur l'île de Montréal, au Bois-de-Saraguay. Extrémité sud du Parc, entre le chemin de fer et le boisé sous la ligne électrique. / En 2007, sept adultes et un juvénile ont été inventoriés. Habitat: Milieu ouvert avec plusieurs herbacés, fragmittes, arbustes et peupliers, avec beaucoup de roches.

45,514 / -73,738

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2007-06-25

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Storeria dekayi - (15165)

couleuvre brune

Dollard-des-Ormeaux, Sainte-Geneviève United Church, 4698 boulevard Saint-Jean, à côté du restaurant Chaplans. / En 1998, deux couleuvres brunes très actives ont été trouvées dans le sous-sol de l'église. Habitat: immeuble.

45,488 / -73,849

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.11

1998-10-30

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Storeria dekayi - (15166)

couleuvre brune

Dollard-des-Ormeaux, dans une piscine chez le voisin du 141 rue Montevista. / En 2001, une femelle gestante, d'une longueur totale de 39,5 cm (SVL 22cm) a été apportée par un campeur puis rapportée pour la relâcher. Habitat: Champ en friche sous lignes d'Hydro, avec secteur boisé d'un côté.

45,484 / -73,814

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.11

2001-08-05

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.



2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 9

Nom latin Nom commun	Rangs de priorité			Statut	Total	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autre		
FAUNE																	
<i>Apalone spinifera</i> tortue-molle à épines	G5	N3	S1	Menacée	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	8
<i>Elliptio crassidens</i> elliptio à dents fortes	G5	N1N2	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	22
<i>Lasionycteris noctivagans</i> chauve-souris argentée	G5	N5	S3	Susceptible	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51
<i>Lasiurus cinereus</i> chauve-souris cendrée	G5	N5	S3	Susceptible	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	108
<i>Moxostoma carinatum</i> chevalier de rivière	G4	N2N3	S2S3	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	9
<i>Notropis bifrenatus</i> méné d'herbe	G3	N3	S3	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	45
<i>Opheodrys vernalis</i> couleuvre verte	G5	N5	S3S4	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	124
<i>Percina copelandi</i> fouille-roche gris	G4	N2N3	S2S3	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	53
<i>Storeria dekayi</i> couleuvre brune	G5	N5	S2	Susceptible	10	0	4	0	0	0	0	0	0	6	0	0	86
				Totaux:	18	1	5	0	0	0	0	3	0	9	0	0	

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state





SGBIO

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

ANNEXE D

FICHE TECHNIQUE NUMÉRO 10 DU MDDEF

LA JUSTIFICATION

Un projet de détournement ou de redressement d'un cours d'eau représente une solution de dernier recours qui ne peut être envisagée que dans les cas suivants:

- le projet permet de répondre à un besoin de première nécessité, où il n'y a pas de solution alternative;
- le projet est nécessaire pour corriger un problème d'ordre hydraulique (refoulement, inondation, zone favorable à la formation d'embâcles; etc.);
- dans le cas d'un cours d'eau dégradé, le projet doit permettre de rétablir son caractère naturel.

Toutefois, s'il s'agit d'un fleuve ou d'une rivière identifiée comme telle dans le Répertoire toponymique du Québec (1978), le projet de détournement devient assujéti à la procédure d'évaluation prévue dans le Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (Q-2, r.9).

LA LOCALISATION

La demande d'autorisation doit comporter tous les renseignements nécessaires à la localisation du projet notamment l'identification du plan d'eau, les dimensions et la localisation du nouveau tronçon du cours d'eau (longueur, largeur et profondeur).

LES OUVRAGES

Aux plans environnemental et hydraulique, la réalisation d'un projet de détournement de cours d'eau doit répondre à certaines exigences qui seront déterminées par la superficie de bassin versant dudit cours d'eau. On se référera aux critères suivants lors de l'élaboration du projet :

- le projet doit comporter un inventaire des espèces fauniques présentes et, s'il y a lieu, la localisation et les caractéristiques physiques des frayères identifiées sur le tronçon délaissé;

- le projet doit comporter une évaluation des impacts des travaux sur la faune ainsi que les mesures d'atténuations préconisées pour diminuer ces impacts négatifs;
- le projet doit être accompagné d'une étude hydraulique validant le tracé proposé et assurant que la relocalisation d'une partie du cours d'eau n'aura pas d'impact hydraulique négatif (refoulement, inondation, zone favorable à la formation d'embâcles, synchronisme des crues, etc.);
- les plans et devis des travaux devront prévoir un tracé sinueux plutôt qu'un tracé rectiligne, comme c'est le cas en milieu naturel;
- le lit du ruisseau devra être stabilisé adéquatement pour empêcher l'érosion du fond et le transport de sédiments en aval;
- les berges du nouveau tracé devront être aménagées de manière à permettre la stabilisation des talus par l'implantation d'espèces herbacées et arbustives, en limitant la stabilisation mécanique aux secteurs présentant des risques d'érosion importants;
- une bande riveraine boisée devra être maintenue de part et d'autre du cours d'eau, ce qui n'empêche pas de créer des accès à l'eau;
- si besoin est, les travaux de stabilisation et de revégétation des rives seront étendus vers l'aval, afin de maximiser l'impact positif de la restauration;
- le promoteur devra garantir un gain de production faunique ainsi que la protection et la sauvegarde du cours d'eau détourné ou redressé dans ses parties travaillées et en aval.

RÉFÉRENCE AUX AUTRES FICHES

Fiche générale F : La protection des petits cours d'eau
Fiche technique n° 1 : Stabilisation naturelle des rives
Fiche technique n° 2 : Stabilisation mécanique des rives
Fiche technique n° 4 : Dragage et creusage
Fiche technique n° 9 : Traversée de cours d'eau
Fiche technique n° 13 : Batardeau

Mise à jour : Décembre 1999